



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

EXAMEN  
DE QUELQUES POINTS  
DE L'HISTOIRE GÉOGRAPHIQUE  
DU BRÉSIL

COMPENDIUM DES ÉCLAIRCISSEMENTS NOUVEAUX  
SUR LE SECOND VOYAGE DE VESPOUCE,  
SUR LES EXPLORATIONS DES CÔTES SEPTENTRIONALES DU BRÉSIL  
PAR ROJEDA ET PAR PINZON,  
SUR L'OUVRAGE DE NAVARRETE,  
SUR LA VÉRITABLE LIGNE DE DÉMARCATIION DE TORDESILLAS,  
SUR L'OTAPUC OU VINCENT PINZON,  
SUR LE VÉRITABLE POINT DE VUE OÙ DOIT SE PLACER TOUT HISTORIEN  
DU BRÉSIL, ETC.

OU

ANALYSE CRITIQUE DU RAPPORT DE M. D'AVEZAC  
SUR LA RÉCENTE HISTOIRE GÉNÉRALE DU BRÉSIL

PAR

**Mr. F. A. DE VARNHAGEN,**

Membre de l'Institut Historique de Berlin et de la Société de Géographie de Paris,  
des Académies Royales des Sciences de Suède et de Mexico,  
de celle de l'histoire de Madrid,  
de l'Institut Historique de Vienne, etc.

PARIS,

IMPRIMERIE DE L. MARTINET,  
RUE MIGNON, 2.

1858.

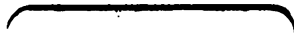
981.2  
V319

7011 -  
V319

The Branner Geological Library



LELAND • STANFORD • JUNIOR • UNIVERSITY



5378. Red. 1st.



**EXAMEN**

**DE QUELQUES POINTS**

**DE L'HISTOIRE GÉOGRAPHIQUE**

**DU BRÉSIL.**

---

**EXTRAIT DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE**  
**(MARS ET AVRIL 1858.)**

---



120

J. C. Ramus

**EXAMEN**  
 DE QUELQUES POINTS  
 DE L'HISTOIRE GÉOGRAPHIQUE  
 DU BRÉSIL

COMPRENANT DES ÉCLAIRCISSEMENTS NOUVEAUX  
 SUR LE SECOND VOYAGE DE VESPUCE,  
 SUR LES EXPLORATIONS DES CÔTES SEPTENTRIONALES DU BRÉSIL  
 PAR HOJEDA ET PAR PINZON,  
 PAR L'OUVRAGE DE NAVARRETE,  
 SUR LA VÉRITABLE LIGNE DE DÉMARCATIION DE TORDESILLAS,  
 SUR L'OYAPOC OU VINCENT PINZON,  
 SUR LE VÉRITABLE POINT DE VUE OÙ DOIT SE PLACER TOUT HISTORIEN  
 DU BRÉSIL, ETC.

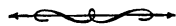
OU

**ANALYSE CRITIQUE DU RAPPORT DE M. D'AVEZAC**  
**SUR LA RÉCENTE HISTOIRE GÉNÉRALE DU BRÉSIL**

PAR

**Mr. F. A. DE VARNHAGEN,**

MEMBRE DE L'INSTITUT HISTORIQUE DU BRÉSIL ET DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS,  
 DES ACADÉMIES ROYALES DES SCIENCES DE LISBONNE ET DE MUNICH,  
 DE CELLE DE L'HISTOIRE DE MADRID,  
 DE L'INSTITUT HISTORIQUE DE BUCENOS-AIRES, ETC.



MAISON FONDÉE EN 1762

**PARIS,**  
**IMPRIMERIE DE L. MARTINET,**  
 RUE MIGNON, 2.

1858.

5+

211443

YEAR 1 - 1987

# EXAMEN

DE QUELQUES POINTS

DE L'HISTOIRE GÉOGRAPHIQUE

## DU BRÉSIL.

---

I.

MESSIEURS,

1. — Quand j'ai conçu, il y a déjà bien des années, le projet d'offrir à mes compatriotes une histoire générale de la civilisation de mon pays, et même après avoir réalisé en partie cette laborieuse entreprise, que le savant Humboldt a bien voulu qualifier d'importante et belle, j'étais bien loin de m'imaginer que l'ouvrage aurait le moindre succès en Europe. L'amour de ma patrie, le désir de faire connaître à tous mes compatriotes la formation lente et successive de ma jeune nation, tels étaient les sentiments qui m'animaient. Ne pouvant, ne devant pas écrire en français, même par

égard pour ceux à qui mon livre était destiné, il est clair que toutes mes ambitions de succès pour l'ouvrage, incessant objet de mes veilles dans les meilleures années de ma vie, devaient se borner au Brésil. J'étais si sincère dans ces convictions, que j'ai commencé par en donner la preuve dans l'envoi que j'ai fait à Rio-de-Janeiro de toute l'édition.

2. — Cependant j'ai appris, et je n'ai pas besoin de dire avec quelle agréable surprise, que ce livre, dont je n'avais osé faire hommage à aucun corps scientifique ou littéraire, avait attiré la bienveillante attention de quelques sociétés illustres qui m'ont même accordé l'honneur inattendu de m'admettre dans leur sein. — Je m'estime heureux, messieurs, de pouvoir compter dans ce nombre la Société de Géographie de Paris, grâce à l'ami qui, à mon insu, a pris sur lui de vous offrir un exemplaire de mon premier volume.

3. — Vous avez fait davantage, messieurs : vous m'avez accordé la haute distinction de charger un de vos membres de vous présenter un rapport sur mon travail ; et je regarde cette distinction comme d'autant plus flatteuse, que le savant sur lequel est tombé votre choix est le même que vous venez d'honorer de vos suffrages pour la présidence de vos travaux.

4. — Le rapport de M. d'Avezac a été publié dans votre *Bulletin*, et vous y aurez remarqué combien son auteur est éloigné de se trouver d'accord avec moi sur le peu de questions auxquelles il a bien voulu, très minutieusement, il est vrai, circonscrire son analyse, m'accusant même, hélas ! de peu de sincérité et de peu de justice. J'aime à déclarer que ces questions sont

surtout de celles qui se rattachent à certains intérêts politiques d'actualité, qui ne pouvaient qu'intéresser vivement M. d'Avezac, digne et zélé chef au ministère de la marine et des colonies.

5. — Quoi qu'il en soit, je n'ai pu qu'être sensible à l'obligeance qu'il a bien voulu avoir, de mettre en relief toutes mes publications précédentes, faites dans le but de préparer consciencieusement le terrain, en commençant par débrouiller le véritable chaos où se trouvait l'histoire de mon pays, surtout celle du premier et du dernier siècle, malgré les travaux importants du célèbre Southey dans les trois gros volumes qu'il a appelés *Histoire du Brésil*, et qui mériteraient plutôt le titre de *Mémoires pour écrire l'histoire du Brésil et des pays de la Plata*, etc.

6. — Le savant rapporteur a fait plus : il a constaté le grand mouvement littéraire qui, grâce à mon souverain, s'opère au Brésil depuis quelques années. Heureux le livre qui s'étant proposé seulement de mettre sous un nouveau jour les faits les plus honorables du passé d'une nation, a réussi, par les plus rares circonstances, à révéler en même temps, et par une plume non suspecte, les faits les plus honorables de l'état actuel de cet Empire du nouveau monde !

7. — Les deux motifs dont je viens de parler m'auraient empêché, à eux seuls, d'élever des plaintes sur certains détails du rapport. Mais depuis que j'ai eu, le mois dernier, l'avantage de faire la connaissance personnelle de l'auteur, j'ai reçu de sa part des témoignages si marqués de considération, de l'estime la plus vraie et de la plus réelle sympathie d'un confrère affec-

tueux, que je crois devoir prendre dans le meilleur sens possible quelques expressions échappées à l'entraînement de la composition. Cependant je me réserve, messieurs, d'en faire voir la rigueur, sinon l'injustice, en vous les remettant sous les yeux dans mon propre texte.

8. — Grâce, en tous cas, à des circonstances accidentelles qui m'ont amené à Paris, précisément à cette époque, ma tâche va devenir plus facile, plus agréable et surtout plus utile, en se bornant exclusivement à l'examen calme et impartial des faits. Dans le champ de la science, devant une Société scientifique comme la vôtre, messieurs, on ne discute que la science, on ne vise qu'à la vérité. Nous sommes arrivés à une époque où l'on va à la recherche de celle-ci partout où l'on espère la rencontrer; et heureusement tous les membres de la famille intellectuelle répandus dans le monde commencent à reconnaître pour leur véritable public ce même monde intellectuel.

9. — Je tâcherai donc de prouver que, loin d'avoir cédé à des préventions invétérées, ou d'avoir commis des erreurs regrettables, j'avais et j'ai encore, sur quelques points où mon critique ne pense pas comme moi, des convictions trop bien fondées pour que je puisse tomber d'accord avec lui. J'ai d'autant plus besoin de présenter ces preuves, que je dois déclarer qu'en même temps que je livrais au public mon second volume, qui pour le moment complète l'ouvrage, en s'arrêtant à la proclamation de l'empire, en 1822, je revoyais déjà la traduction française du premier volume faite par un ami(1)

(1) M. H. H. .

et qui ne tardera pas à être mise sous presse, et que je prépare un autre travail plus résumé où je me propose de traiter aussi de la nouvelle ère de l'Empire. — A la publication de ces deux livres, on verra que, malgré toutes les corrections et améliorations que j'y ajouterai, je ne puis pas, en conscience, me résoudre à admettre celles qui me sont indiquées par mon habile contradicteur.

10. — Ainsi, en vous priant, messieurs, de vouloir bien ajourner votre jugement définitif sur mon ouvrage pour le moment où il sera publié en français, je me bornerai à examiner à présent, une à une, les principales questions d'histoire géographique sur lesquelles M. d'Avezac a cru devoir m'attaquer. Dans ce but je ne ferai parfois rien de plus que de développer les mêmes arguments que j'avais déjà présentés d'une manière concise dans mon ouvrage

## II.

### *Découverte du Brésil.*

11. — A propos de la découverte du Brésil, je suis accusé à la fois d'avoir mis Cabral au premier plan, et d'avoir donné à mon pays, dans l'Espagnol Hojéda, un nouveau découvreur avant le même Cabral.

12. — D'après l'opinion de mon critique, je me suis laissé entraîner à la première concession pour obéir aux *préjugés de vanités jalouses et injustes* du Portugal; et à la seconde, par une *inadvertance manifeste* de ma part, « *comme résultat d'une méprise dans l'emploi inattentif des récits de Vespuce* », pendant un sommeil d'Homère dont il allait me réveiller.

13. — Je vous assure, messieurs, que, en écrivant

conscientieux, je n'ai songé à flatter aucune vanité ni jalousie; et d'après mes preuves touchant la navigation d'Hojeda, j'attendrai votre verdict impartial sur ce sommeil patriarcal que peut-être je suis destiné à goûter toute ma vie.

14. — Il est vrai que, sans manquer en rien à l'histoire, j'ai cru devoir mettre sur un plan un peu plus avancé de mon tableau la figure saillante de Cabral. Je ne faisais pas l'histoire de l'Amérique, messieurs; j'écrivais celle de la civilisation du Brésil par les Portugais; et dans cette histoire, une des premières questions à traiter était celle de savoir comment le Portugal a commencé à connaître cette partie du globe qui lui était échue à coloniser. Or, ce fut le Portugais Lemos, dépêché par son compatriote Cabral, qui le premier fit connaître en Europe l'existence du Brésil, et non pas les Espagnols Hojeda, Lepe ou Pinzon. Il fallait donc accorder la meilleure place à ce qui avait le plus d'importance.

15. — Je n'ai donc été que très juste là où le sévère rapporteur m'accuse d'injustice à propos de Cabral. Si, comme historien, j'étais capable de manquer à l'équité historique pour flatter les jalousies d'autrui, je me serais bien gardé de mettre en avant, en opposition à la gloire de Cabral, l'Espagnol Hojeda, le découvreur que j'ai été le premier à proclamer comme ayant précédé tous les autres dans l'atterrage au Brésil.

16. — Mon argument en faveur d'une découverte du Brésil par Hojeda, je l'ai bien dit dans mon ouvrage, se fonde avant tout sur la bonne foi prêtée aux récits de Vespuce dans les deux voyages qu'il assure avoir faits



pour l'Espagne. A ceux qui croient Vespuce un faussaire, qui croient faux les récits de ses quatre voyages, imprimés de son vivant (1), en plusieurs langues même, je n'ai rien à dire. Mais heureusement mon critique admet comme moi la véracité de Vespuce (2), et l'un et l'autre nous ne pouvons pas nous refuser à subir les légitimes conséquences de la logique.

### III.

#### *Hojeda premier découvreur du Brésil.*

17. — Malgré les opinions contraires du digne critique, je soutiens que Hojeda, dans son premier voyage, accompagné de Vespuce, a découvert le Brésil vers la fin de juin 1499. Voici mes preuves.

18. — *Première preuve.* — Hojeda lui-même déclare

(1) Nous tenons à bien distinguer les lettres imprimées du vivant de Vespuce d'avec une autre sur le deuxième voyage qui a été publiée pour la première fois en 1743, par Bandini (p. 64-86), qui la croyait autographe. Comme il a été démontré qu'elle ne l'était pas, et comme d'ailleurs l'abbé Fiacchi, selon Napione (*Esame critico del primo viaggio, etc.*, p. 31 à 33), y a rencontré des différences considérables dans les chiffres et dans les phrases les plus caractéristiques, il faut nous méfier de son authenticité; car loin d'être d'accord avec des documents provenant de sources plus pures, elle paraît avoir été forgée, depuis 1601, d'après le récit infidèle d'Herrera, et elle contient cette longitude absurde de  $82^{\circ} \frac{1}{2}$  et  $84^{\circ}$  ouest de Cadix, appliquée à la côte de la Guyane.

(2) D'Avezac, *Bulletin de la Société de Géographie*, XIV, p. 155 : « Il peut y avoir des variantes quant aux chiffres, il n'y en a pas quant à la portée des faits. » Cette page 155 répond à la page 67 du tirage à part. Ainsi, toutes nos citations du *Bulletin* se rapporteront à l'exemplaire tiré à part, par la simple soustraction de 88.

que dans son premier voyage à Paria (1), à la suite de la découverte de cette côte par Colomb (août 1498), Vespuce et Cosa étaient avec lui. Cela est d'accord avec la date que Vespuce assigne à son voyage à Paria vers le milieu de l'année suivante.

19. — *Deuxième preuve.* — Dans son premier voyage, Hojeda avait avec lui un certain Nicolas Perez, et nous savons par les dépositions de celui-ci (2), que ce voyage ne fut autre que celui où Hojeda partit d'Espagne, en 1499, un peu avant Niño. Donc il ne peut décidément être que le second voyage de Vespuce, commencé en mai 1499.

20. — *Troisième preuve.* — Vespuce ne fit que deux voyages au service d'Espagne. Il assigne au premier des dates et des chiffres de latitude et de longitude qui nous portent (3) à des époques et à des pays qui n'ont rien à faire avec ce que nous savons des voyages d'Hojeda. Il ne reste donc que son second voyage auquel puisse être appliquée l'assertion de Hojeda lui-même, d'avoir voyagé une fois avec Vespuce.

21. — *Quatrième preuve.* — En bien étudiant le récit de ce deuxième voyage de Vespuce, on le trouve parfaitement d'accord avec celui du premier voyage

(1) « Que este testigo es el dicho Hojeda, que vino á descubrir el » primero hombre que vino á descubrir despues que el Almirante, » etc. Il est clair que cette déposition est donnée en rapport avec la demande du *Fiscal*, qui explique clairement l'époque de l'atterrage de l'amiral à la *tierra firme*.

(2) *Voy. Nav., Coll.*, vol. III, p. 541 et p. 545.

(3) *Voy.* notre précédente dissertation sur VESPUCE ET SON PREMIER VOYAGE.

d'Hojeda, récit fait par ce navigateur lui-même dans le fameux procès de Colomb, que Navarrete a publié.

22. — Pour nous en convaincre il suffit d'un simple rapprochement. Hojeda dit qu'après son arrivée en Amérique :

Il suivit la côte vers le nord ;

Il débarqua dans l'île Marguerite et dans celle des Géants (*Coração*) ;

Il trouva des perles (1) ;

Enfin il alla à l'Española (Haïti), où nous savons ses démêlés avec Roldan.

Vespuce, de son côté, nous dit aussi qu'après un certain atterrage,

Il suivit la côte vers le nord ;

Il débarqua dans une île, évidemment la Marguerite, où l'eau fraîche manquait (2) et dont les habitants se nourrissaient de poissons (3) ;

Il débarqua dans l'île des Géants ;

Il fit l'achat de quelques perles ;

Enfin il alla à l'Antille (4), découverte depuis quel-

(1) Voy. Nav., III, 86 et 544, et aussi p. 541.

(2) Le manque d'eau fraîche dans la Marguerite, déjà remarqué par Oviedo, quand il dit (I, 613) : « No las tiene (aguas) sino de Xagüeyes » e mala, » est confirmé par un voyageur moderne : « L'aridité du sol et la sécheresse du climat... Les habitants préfèrent boire de l'eau de mare, quoiqu'elle soit toujours trouble. » (*Voyage aux îles Trinidad, de Tabago, de la Marguerite*, par J. J. Dauxion Lavaysse. Paris, 1813, vol. II, p. 277 et 279.)

(3) Encore aujourd'hui la pêche y est abondante : « La pêche (dit encore Lavaysse) est le principal objet du commerce de la Marguerite. »

(4) Charlevoix, en disant que l'île *Española* ou Haïti a été de toutes les Antilles celle qui a le plus attiré l'attention des Espagnols, nous

ques années par Colomb, où, malgré les tracasseries et les dangers de la part des chrétiens de l'île, il se refit pour retourner en Europe.

23. — Mais j'entenda déjà objecter : le rapprochement n'est pas complet ; il laisse à désirer dans les détails du commencement et de la fin du voyage. Vespuce parle d'un atterrage au Brésil, et Hojeda ne nous en dit mot ; et en outre, la date du départ de Vespuce pour l'Europe ne s'accorde pas avec ce que nous savons du retour d'Hojeda.

24. — Il faut bien admettre qu'il y a entre les deux récits des divergences bien notables, en apparence, autrement comment s'expliquer qu'on ait pu tant s'égarer dans les rapprochements des deux voyages de Vespuce avec ceux d'autres navigateurs. Mais nous allons voir que ces difficultés peuvent s'expliquer, et qu'il ne reste aucun motif pour nous empêcher de croire que le second voyage de Vespuce ne soit le premier d'Hojeda.

#### IV.

25. — Il est vrai que, dans sa déposition, Hojeda ne dit rien de l'atterrage au Brésil, dont Vespuce nous rend compte ; mais aussi il est incontestable que, outre qu'il n'était interrogé que sur la découverte de la *tierra firme* ou Paria, il pourrait bien avoir voulu faire, comme plusieurs autres témoins (1), une déposition

explique comment Vespuce lui a appliqué par excellence le nom d'*Antille*. Canovai s'est bien trompé quand il a voulu prouver que cette Antille n'était pas l'*Española*.

(1) Nicolas Perez (Nav., III, 559) ne nous parle que de la découverte depuis la pointe du Drago jusqu'au cap de Vela, de même que

restreinte, surtout quand par l'atterrage au Brésil il avait manqué à ses instructions qui, d'après ce qui avait été stipulé à Tordesillas entre les deux couronnes, cinq années auparavant, lui ordonnaient expressément de ne pas toucher aux terres de la démarcation du Portugal (1). Et en 1515, quand il devait bien savoir que son premier atterrage s'était fait sur des côtes n'appartenant pas à l'Espagne, il devait se rappeler qu'il lui avait coûté déjà une fois assez cher d'avoir montré qu'il faisait peu de cas de l'injonction de respecter les domaines portugais. On sait qu'après son premier voyage il avait été condamné pour avoir débarqué dans l'île de Santiago du cap Vert (2).

26. — Ainsi, s'il se tait sur cet atterrage, quand il ne s'agit pas d'une confession générale, cela ne veut pas dire qu'il le désavoue. Et, selon toutes les règles de la critique, il n'y avait qu'un tel désaveu qui pût avoir la force suffisante pour détruire l'affirmative de Vespuce, d'autant plus que les lettres de celui-ci avaient été imprimées, à plusieurs reprises, lors de cette déposition. L'assertion de Vespuce est un argument décisif, surtout quand on pense qu'il écrivait librement en Portugal et pour l'Italie; et cette assertion se fortifie si nous admettons l'authenticité de la lettre écrite du cap Vert le 4 juin 1501, dans laquelle,

Jean Gonzalez et J. Calvo (*Ib.*, p. 553) n'avouent de la découverte de Lefe que la partie de l'Amazone vers le nord.

(1) Lettre de Roldan, Nav., III, 7; Herrera, Dec. I<sup>re</sup>, lib. IV, cap. I : « El obispo se la dió (la licencia) firmada de su nombre, y no de los reyes, con que no tocasse en tierra del rey de Portugal. »

(2) Nav., II, 430.

en rendant compte de l'expédition de Cabral, il est dit que la terre découverte par le navigateur portugais n'est qu'une partie du pays (1) que Vespuce avait lui-même découvert auparavant. Cela nous fait une *cinquième preuve* en faveur du récit de Vespuce et de l'atterrage au Brésil par Hojeda.

27. — A part cette circonstance de l'atterrage au Brésil, la narration de Vespuce offre encore un autre point de contact avec la déposition d'Hojeda. — Celui-ci déclare que, quand il est arrivé à Paria, il venait de parcourir la côte pendant deux cents lieues (2). Ce chiffre le porte justement vers le cap d'Orange, près duquel la côte se montre plus élevée ; et c'est là que Vespuce paraît avoir atterri après être sorti du port de Maragnan, attendu que le nouvel atterrage eut lieu dans une baie (3) dont les habitants obtenaient des perles de leurs ennemis à l'ouest, qui les pêchaient. Depuis cette baie il continua, comme Hojeda, à suivre la côte jusqu'en face de l'île Marguerite. Voilà une *sixième preuve* en faveur de l'association de Vespuce à Hojeda.

28. — Une autre preuve en faveur de cette première découverte du Brésil nous serait peut-être encore fournie,

(1) « *Medesima terra che io discoperzi,* » etc. — Baldelli, I, LIV. Ms. de la Bibliothèque *Riccardiana*, à Florence, n° 1910.

(2) Nous admettons volontiers l'opinion de M. de La Roquette, qu'à cette occasion Hojeda « vit les embouchures des rivières Esequibo et Orénoque. » — Voy. l'article HOJEDA dans la *Biographie universelle*, publiée par Michaud, vol. XIX, p. 529.

(3) « *Partimmo di qui, ed entrammo dentro nell'insenata dove tro-  
vammo, etc.* »

si nous en avons besoin, par la croix trouvée (1), évidemment en 1500, aux bords d'une rivière, sur la côte septentrionale du Brésil, et dans un endroit qui répond bien à celui de l'atterrage de Hojeda, d'après le récit de Vespuce. Rien de plus naturel que de supposer que cette croix avait été inaugurée pour constater la découverte. Et nous savons par Vespuce que cette découverte, en 1499, se fit près d'une rivière.

29. — Mais voici deux témoignages d'une grande force, étrangers à Hojeda et à Vespuce, qui vont nous prouver jusqu'à l'évidence que l'un et l'autre ont découvert la côte du Brésil en 1499.

30. — *Témoignage en faveur d'Hojeda.* — A l'arrivée de Hojeda au Haïti, Roldan, après avoir visité la flotte, mandait officiellement à Colomb, dans une lettre qui nous a été transmise par Las Casas et que Navarrete (III, 7) a reproduite, que ledit Hojeda venait de parcourir six cents lieues de côte, ce qui remet justement la découverte au point où nous l'établissons.

31. — *Témoignage en faveur de Vespuce.* — Le témoignage en faveur du navigateur florentin nous est donné par Empoli. Ce voyageur, qui partit de Lisbonne pour l'Inde, en compagnie d'Albuquerque, le 6 avril 1503, un mois avant le départ de Vespuce pour son quatrième voyage, en touchant au Brésil, nous dit que

(1) Voyez la copie de la fameuse carte actuellement au Musée naval de Madrid, copie publiée par La Sagra (1837), ou mieux encore son fac-simile dans les *Monuments* de M. Jomard. On lit non loin de l'endroit où sont les deux caravelles, qui évidemment se rapportent à l'exploration par Lepe, cette inscription : *Rio do se halló una cruz* (Rivière où l'on a trouvé une croix).

ce pays avait été découvert par Vespuce, d'autres fois (*altre volte*) (1). Par conséquent le navigateur florentin, selon Empoli, avait été au Brésil une fois au moins avant 1501.

32. — Occupons-nous à présent de l'autre détail où le récit de Vespuce est en désaccord avec ce qu'on sait du premier voyage d'Hojeda. Nous voulons parler des dates du retour du navigateur florentin. Nous croyons que, bien qu'elles ne s'accordent pas avec ce qu'on sait du retour d'Hojeda, on ne peut en inférer autre chose sinon que Hojeda, fatigué de ses démêlés avec Roldan, se serait empressé de revenir en Espagne, tandis que Vespuce, ami de Colomb, serait resté pour se refaire, et qu'il revint plus tard. Ainsi nous sommes bien loin d'adopter les corrections que Canovai a faites dans les dates du retour, d'ailleurs très d'accord entre elles. Et cela, quoique nous soyons d'avis que les textes imprimés du récit de ce second voyage contiennent quelques autres fautes typographiques. Pour surcroît du malheur de Vespuce, ses panégyristes, tout occupés à changer là où les changements rendaient le texte plus obscur, n'ont pas fait attention aux fautes évidentes, dont la correction rétablit l'harmonie qui doit régner dans la vérité (2).

(1) « Ci trouâmo tâto auâti, p. mezo la terra della vera croce, ouer » del Bresil cosi nominata, *altre volte* discoperta per Amerigo Vespucci. » (Ramusio, vol. I, ed. de 1534, fol. 158.)

(2) Nous croyons, par exemple, que Vespuce, parti de Cadix au mois de mai, n'a pu dire au mois d'août, qu'il y avait *presque un an* qu'il naviguait. Nous croyons aussi qu'on doit lire la latitude du port des Perles 13°, et non 18° avec Bandini, ni 15° avec Canovai ; et que



33. — Mais les moments me sont précieux pour traiter d'autres points plus importants. Je crois avoir déjà donné assez de preuves que ce ne fut ni par *inadvertance manifeste*, ni pour obéir à des *préventions* quelconques, ni pour ne pas avoir prêté toute l'attention nécessaire à l'ouvrage du savant Humboldt, que j'ai au contraire tant lu et admiré, mais seulement pour obéir à des convictions profondes, supérieures à toutes les raisons d'autorité, que j'ai compté Hojeda au nombre des découvreurs du Brésil. Donc, me permettant de retourner contre mon savant critique la pointe horatienne qu'il s'est plu à aiguïser contre moi,

... « Quandoque bonus dormitat Homerus, »

je passerai à un autre point; mais je prierai d'abord M. d'Avezac de considérer de nouveau les raisons qu'il a eues pour mettre sur la première de ses deux cartes, publiées avec son rapport sur mon livre, cette inscription à l'embouchure du Maroni : « Point le plus oriental qui puisse être assigné à la découverte d'Hojeda. »

## V.

### *Découverte de Pinzon.*

34. — L'injuste accusation d'une grave *inadvertance* au sujet du voyage d'Hojeda a été suivie d'une

Vespuce y resta non pas 47, mais 17 jours. Et enfin, sachant qu'Hojeda est arrivé à l'Española le 5 septembre 1499, et Vespuce nous disant que son départ pour l'Europe eut lieu le 22 juillet 1500, il est clair que le séjour dans l'île fut de 10 mois et 17 jours, et non de 2 mois et 17 jours, comme on lit dans l'édition regardée comme primitive. On aura lu dans l'original *due* pour *dieci*.

autre accusation plus grave encore, à savoir que, *de propos délibéré* (ce sont les propres expressions de M. d'Avezac) *et sous l'empire de préoccupations étranges*, j'ai commis des *solécismes* (des erreurs grossières !) à propos du voyage de Pinzon (1).

35. — Cette accusation, si elle était fondée, serait la plus grave qu'on pût jamais jeter à la face d'un historien. Permettez donc, messieurs, que fort des preuves que je vais vous présenter, je la repousse avec toute la vigueur dont je suis capable, et que je saisisse cette occasion pour déclarer hautement que, dans toute mon Histoire, après avoir étudié les faits autant qu'il m'a été possible, j'en ai eu pour guide, dans leur appréciation, que ma conscience. Et, si je ne me trompe, la vérité historique ne peut être prouvée autrement que par l'absence des erreurs et par la sincérité de conscience de l'historien. Grâce aux témoignages d'estime et de considération que je dois au savant rapporteur, je suis heureux de ne pas voir dans ses paroles une atteinte portée à mon caractère. Je reviens donc à la question avec plaisir.

36. — En rendant compte du voyage de Pinzon en 1500, j'ai commencé par dire que, sans m'inquiéter du fait peu important de savoir si c'était ou non au cap Saint-Augustin qu'il avait pris possession de la terre, je croyais indubitable qu'il avait été à la côte du Brésil sept mois après Hojeda.

37. — M. d'Avezac, avec la prédilection marquée qu'il montre pour les incidents, s'est arrêté à celui-ci,

(1) *Bulletin*, vol. XIV, p. 106.

et il m'a gratifié de ces paroles : « Un auteur sérieux ne peut plus hésiter encore sur la synonymie géographique de cet atterrage. C'est donc bien au cap Saint-Augustin que Pinzon débarqua avec les écrivains ou commissaires royaux de ses quatre caravelles (1). »

38. — Eh bien ! messieurs, malgré tout le poids de l'autorité de notre respectable président, je soutiens que justement les auteurs sérieux ne peuvent qu'hésiter encore beaucoup sur la synonymie géographique de l'atterrage de Pinzon.

39. — Avec le texte des dépositions judiciaires de plusieurs témoins, publiées par Navarrete, et que je connaissais fort bien, depuis longtemps, M. d'Avezac croit avoir prouvé que Pinzon atterra au cap Saint-Augustin, à  $8^{\circ} \frac{1}{3}$  sud ; mais le fait est que tous ces témoignages ne prouvent clairement qu'une chose, c'est que Pinzon avait découvert un cap que l'on appelait, en 1513 et en 1515, de *Santa-Cruz* ou de *Saint-Augustin*.

40. — Mais était-ce le même cap de Saint-Augustin, à  $8^{\circ} \frac{1}{3}$  sud, qui, découvert en 1501, fut alors appelé de ce nom ? — Voilà ce qu'ont encore besoin de prouver ceux qui voudront me reprocher si péremptoirement la louable hésitation de ma conscience.

41. — Les motifs pour une pareille hésitation puisent une nouvelle force dans les textes des dépositions des témoins elles-mêmes.

D'après ce que nous savons, la côte du Brésil, depuis le cap Saint-Augustin vers le nord, penche un

(1) *Bulletin*, vol. XIV, p. 263.

peu vers l'est jusqu'à la pointe de *Pedras* (1) au nord de Tamaracá. Or, la carte du Musée naval de Madrid (publiée par MM. de la Sagra, Humboldt et Jomard) n'assigne pas cette direction à la côte au nord du cap de Pinzon, mais plutôt celle de ouest  $\frac{1}{4}$  nord-ouest. Outre cela, quelques-uns des témoins disent que depuis le cap découvert on suivit la côte vers le nord-ouest, et Pinzon lui-même nous déclare que ce fut dans la direction de l'ouest  $\frac{1}{4}$  nord-ouest. Avant donc d'avoir détruit au moins l'argument puissant tiré de ces témoignages, on ne peut pas interdire l'hésitation à un écrivain sérieux.

42. — Il est vrai que quelques-uns des témoins disent que depuis le point d'atterrage jusqu'à Paria, on comptait 750 ou 800 lieues. Mais, outre l'insuffisance de l'argument tiré des distances, insuffisance déjà reconnue par Humboldt, et outre l'absurdité d'une estime tellement exagérée qu'elle nous porterait bien au sud du cap actuel de Saint-Augustin, nous devons faire observer que ces témoins n'étaient pas, si bien informés, puisqu'ils confondent presque tous le cap *Consolacion*, le premier découvert par Pinzon, avec le cap de *Rostro-hermoso* qui, d'après la donation royale au découvreur, fut le second (2). Or cette indication du

(1) Voyez, sur l'hydrographie de la côte de Pernambuco, l'excellent travail de M. M. Ant. Vital de Oliveira, officier de la marine impériale brésilienne, publié à Pernambuco, en 1855, sous le titre : *Descripção da costa do Brazil da ponta de S. Bento a Pitimbú*. D'après les observations de M. d'Oliveira, le cap Saint-Augustin est à 34° 56' 16", et Pedras à 34° 45' 42" ouest de Greenwich.

(2) ... « Punta de Santa Maria de la Consolacion siguiendo la costa

nombre de lieues n'est pas donnée par Pinzon, qui s'est bien gardé de confondre les deux caps.

43. — Ainsi, selon moi, il reste encore à prouver que le cap Consolacion, qu'on nommait également, en 1513, de Saint-Augustin, était le même cap Saint-Augustin, à  $8^{\circ} \frac{1}{3}$  sud, et non une des pointes que l'on rencontre en si grand nombre (1) en deçà de cette dernière latitude. Il y a même un argument tiré de la déposition de trois des témoins, Colmenero, Ramirez et Valdovinos (Nav., III, p. 547, 550, 552), qui nous porte à croire que l'atterrissage n'a pas pu se faire au cap Saint-Augustin. Ces témoins disent qu'après les îles du cap Vert, les vaisseaux naviguèrent au sud-sud-ouest; et que ce fut vers le sud-ouest, nous le dit la collection Vicentine de Francazano (2). — Or, en prenant ce rhumb, il est de toute impossibilité qu'ils aient pu

» *fasta Rosiro hermoso, é de alli todá costa que se corre al nord-ouest.* »  
(Don. à Pinzon, du 5 sept. 1501, dans les Archives des Indes, à Séville.)

(1) Ce sont les pointes : de Pedras pretas, Simão Pinto, Candeias, Pina, Olinda, Rio-tapado, Rio-doce, Janga, Leitão, Maria Farinha, Funil, Pedras, Megahó, Guagirú, Coqueiros, Pitimbú, Branco, Lucena, Traição, Pipa, Pirangy, Negra, Guipabu, Maxaranguape, Saõ Roque, Petitinga, Garças, Toiros, Calcanhar, Cajueiros, Tres Irmãos, Tubarão, Mel, P. do Retiro pequeno, P. do Retiro grande, etc., etc.

Comment, sans avoir des preuves, peut-on être sûr qu'on n'ait pas donné à deux caps différents le nom du même saint, quand cela est arrivé pour tant de rivières ?

(2) *Paesi nuovamente*, etc. Vicence, 1507. On y lit que Pinzon parti de Palos le 18 novembre, est allé aux îles du cap Vert : « Dale quale » partendose e pigliando la via per garbino : et navegarono per quel » vento. ccc. leghe seguendo el loro camino continuamente per gar- » bino, etc. »

atterrir au cap Saint-Augustin. Même en supposant qu'ils eussent pris très exactement le sud-sud-ouest, ils auraient dû rencontrer la terre devant leurs poues, à *Ponta de Pipa*, dans la latitude de 6° 10'. Mais si l'on porte en ligne de compte dans le calcul l'influence des vents alizés et des courants qui devaient continuellement faire dériver les vaisseaux vers l'ouest, on est forcé de croire qu'ils n'ont vu la terre qu'au delà des écueils des *Urcas* et *Lavadeiras*, c'est-à-dire bien au delà du cap de Saint-Roch (1). En jetant les yeux sur une carte marine, et en y remarquant que non-seulement à l'ouest de ces écueils et bas-fonds du cap Saint-Roch, dont aucun des témoins ne fait mention, la côte prend franchement la direction indiquée par Pinzon, l'esprit est même tenté de supposer que le premier atterrissage de ce navigateur se fit vers la pointe de *Mel* ou de *Retiro-Grande*, et que le *Rostro-Hermoso* fut, ou cette dernière pointe, ou celle de *Mocuripe*.

44. — En tout cas, il est très hasardeux de soutenir que le premier cap découvert par Pinzon soit le Saint-Augustin actuel; et il est par conséquent très injuste de blâmer sur ce point le jugement de ceux qui ne veulent que des raisons *convaincantes* pour pouvoir se convaincre.

## VI.

45. — Maintenant que je me flatte de m'être justifié de ne pas avoir suivi tout à fait, à propos des voyages

(1) Nous ne faisons que suivre l'opinion d'un habile officier de la marine impériale du Brésil, M. Secundino Gomensoro, grand connaisseur de notre côte, et actuellement à Paris.

de Hojeda et de Pinzon, les opinions reçues, qu'il me soit permis de me défendre contre l'accusation de l'inconvenance de reprendre le célèbre Navarrete.

46. — Il est clair que, si les sciences doivent progresser, il faut, dans leur champ, respecter avant tout la science même. S'il est permis à un historien de dire que tel ou tel roi a failli, comment voudrait-on empêcher de dire aussi que tel ou tel savant s'est trompé.

47. — Eh bien ! messieurs, provoqué injustement, je suis forcé de dire une triste vérité. Je sais bien que Navarrete a rendu un grand service en publiant, aux frais du *Dépôt hydrographique* de Madrid, dont il était le directeur, sa précieuse *Collection de voyages et de documents*. Mais la justice demande d'abord qu'on sache que, presque dans sa totalité, cette collection a été puisée dans celle préparée par le grand historien Muñoz, que la mort a enlevé avant qu'il eût terminé l'admirable ouvrage dont le I<sup>er</sup> volume nous montre la profondeur et la critique. La collection de Muñoz, composée d'un grand nombre de volumes, se trouve manuscrite à Madrid, dans la bibliothèque de l'Académie d'histoire, et chacun pourra se convaincre par soi-même de ce que je dis. Ces mêmes *Noticias exactas de Américo Vespucio*, données par Navarrete (III, 315 à 334) et si vantées par M. d'Avezac, ne sont qu'un faible résumé des documents qui se trouvent dans la collection de Muñoz.

48. — Pour ce qui regarde le texte du livre de Navarrete, on m'accordera bien que ce n'est pas un ouvrage de génie ; et je peux même prouver qu'il contient des fautes considérables. J'ai déjà indiqué dans mon

livre une correction que M. d'Avezac a bien voulu agréer au lieu de me la reprocher. J'ai dit que là où Navarrete, au lieu d'un certain mot *macajo* a lu *marrajo* (1), en nous expliquant que c'était un énorme poisson qui menaçait les navires de grands dangers, il faut lire *macareo*, c'est-à-dire pororoca. Et passant de l'appréciation des mots à celle des faits, il a pris pour *Marajó*, si abondamment arrosée de rivières, l'île que Vespuce déclare très aride et sans eau et qui n'est autre que la Marguerite. Il dit aussi (*Hist. de la naut.*, p. 142) que Enciso donnait au degré 17 lieues  $\frac{1}{4}$ , ce qui est contraire à la vérité, par rapport à la longitude.

49. — En outre, pour revenir au point sur lequel je suis accusé, ce n'est pas par l'éclaircissement des questions qui se rattachent à Vespuce, que Navarrete se recommande. L'estimable directeur du Dépôt hydrographique ne s'était pas bien rendu compte des récits du navigateur florentin, ou, pour mieux dire, il n'avait pas des idées arrêtées sur ce qu'il en devait croire, ni sur le crédit qu'il devait accorder à Vespuce. Voulant éclaircir le voyage d'Hojeda, il puise (III, p. 4 et 6) dans une narration du deuxième voyage du Florentin, en lui prêtant foi. Et après avoir fait entendre (III, 118) que celui-ci n'avait navigué qu'une seule fois au service d'Espagne, il finit par admettre les deux voyages (p. 334), en se bornant à les accuser d'exagération et de fausseté évidente dans plusieurs détails. Et c'était pourtant lui, Navarrete, qui, suivant le sort d'Herrera, se fourvoyait en confondant les deux récits.

(1) Vol. III, 548.



50. — Mais quand bien même Navarrete serait un auteur comparable par exemple à Humboldt, il ne doit être permis qu'aux esprits vulgaires de croire que les grandes illustrations ne sont pas sujettes aux lois générales de l'erreur où tombe le faible esprit humain. Cependant M. d'Avezac est tellement dans les mêmes convictions que moi à cet égard, qu'il n'a pas balancé à s'écarter, comme je l'ai fait, quoique dans un autre sens, du grand Humboldt, au sujet du deuxième voyage de Vespuce. Humboldt s'est efforcé d'établir que ce voyage est celui de Pinzon, et cependant M. d'Avezac veut soutenir que c'est plutôt celui de Lepe. Seulement, en présentant ses arguments, il s'est laissé lui-même aller à des erreurs graves que, dans l'intérêt de ma propre justification, je me vois forcé de relever.

51. — Il a d'abord perdu de vue que Lepe, comme le rappelle Humboldt (1), est parti de Palos, et Vespuce de la baie de Cadix :

Lepe au mois de janvier 1500, Vespuce sept mois auparavant, en mai 1499 ;

Lepe avec deux navires, Vespuce avec trois.

Lepe vit les eaux de l'Amazone ou *Mar dulce*, Vespuce ne nous en dit mot.

Et cela, sans parler du nouvel embarras que M. d'Avezac s'est créé lui-même, en assignant sur une de ses cartes ce parage méridional où il imagine que Lepe est arrivé, et qu'il ne pourrait autrement justifier par les récits de Vespuce, qu'il accepte.

52. — Comment donc ! on me reproche d'avoir fait

(1) *Ex. crit.*, IV, 222.

arriver Vespuce, au service de l'Espagne, trop au sud, quand je le fais atterrir au 5° degré de latitude méridionale, et on le fait atterrir avec Lepe au delà de 14° sud ! — Et comment veut-on alors concilier ce voyage avec l'un ou l'autre des deux récits de Vespuce, quand on admet que le navigateur florentin a atterri à des latitudes bien différentes de celle-là.

53. — Mon savant critique est encore moins heureux quand, au moment même où il me reproche avec assez de sévérité d'avoir cru, comme je le crois encore, que la carte en parchemin dont l'original se trouve au Musée naval de Madrid renferme aussi quelques indications fournies par le premier voyage d'Hojeda, il veut attribuer à Pinzon toutes celles qui se trouvent sur la côte du Brésil ; et cela seulement à cause d'une légende (1) qui contient le nom de ce navigateur, et par laquelle M. d'Avezac s'étonne que mes yeux n'aient pas été *dessillés* (c'est son expression). Or mon critique savait que je connaissais très bien cette inscription, puisque je l'avais moi-même reproduite dans une note de mon premier volume. Mais je dois dire que, pour moi, cette légende ne signifie rien de plus que ce qui nous est indiqué par son contenu même. Dans la carte, elle est tout isolée ; et l'erreur qu'elle contient dans la date d'un fait si connu ne peut aucunement la recommander à mes yeux ; de même qu'à mon avis elle ne pourra aucunement se recommander à ceux qui partagent l'opinion de M. d'Avezac relativement au cap Saint-

(1) « Ce cap (dit la légende en espagnol) a été découvert en 1499 (on s'est trompé ; il fallait dire 1500) par Castille, Vincent Yanez en étant le découvreur. »

Augustin, puisque l'inscription s'y trouve sur un cap près duquel la côte, ni vers le nord, ni vers le sud, n'a rien qui puisse faire supposer que ce soit le cap Saint-Augustin actuel.

54.—Cependant, si mon savant critique avait mieux regardé cette fameuse carte que, selon lui, je n'ai pas su observer, il aurait vu non-seulement la légende qui contient le nom de Pinzon, mais encore ces deux caractéristiques significatives, qui ne peuvent être que celles de Lepe, et qui témoignent que les inscriptions de la partie de la côte qui se trouve plus près d'elles appartiennent à l'exploration de ce navigateur. Par conséquent, les inscriptions de la carte en question ne peuvent pas être toutes de Pinzon seulement, comme on nous l'assure, en me reprochant de croire que le cartographe avait puisé à d'autres sources.

55. — Mais revenant à Vespuce : que mon savant critique s'enrôle, à propos du premier voyage, dans le nombre de ceux qui veulent corriger la latitude de l'atterrissage en lisant 6° au lieu de 16° ; qu'il s'enrôle encore avec d'autres qui, contrairement à l'opinion de Humboldt, et rien que par la ressemblance des deux mots, s'imaginent que l'île d'*Ity* doit être celle de *Haïti*, quoique appartenant à un archipel composé d'un grand nombre d'îles, les unes habitées, les autres désertes, et où il n'est pas question de colons chrétiens déjà établis : ce sont là des points sur lesquels je me suis déjà expliqué dans la dissertation que j'ai eu l'honneur de lire devant cette Société au sujet du premier voyage (1).

(1) Voy. le *Bulletin* du mois de janvier et février de cette année, p. 70.

Mais ce dont je ne puis aucunement m'empêcher, pour ma propre défense encore, c'est de réclamer ici contre une inadvertance manifeste. En rapportant le texte où le navigateur florentin indique le point de la côte du Brésil où il a atterri dans son second voyage, le savant critique a négligé d'y faire deux importantes corrections, déjà indiquées par Canovai dans l'endroit cité par M. d'Avezac lui-même. Mon savant critique fait dire à Vespuce que ce point de la côte était par la latitude australe de 8° et qu'il était éloigné de 800 lieues des îles du cap Vert. Et cependant Canovai avait déjà formellement déclaré que ces chiffres ne sont que les résultats d'une fausse leçon de l'édition ancienne, et qu'il fallut lire 5° sud et 500 lieues du cap Vert, et non pas 8° et 800 lieues. Et cette leçon, la seule d'accord avec le texte d'Hylacomilus (1) dans son livre imprimé en 1507, est également déclarée la seule exacte par Napione (2), quand il nous dit : « La seule méprise de Bandini... fut d'avoir interprété le chiffre 5 tantôt comme 8, tantôt comme 5, quand effectivement, dans les anciens codes, d'après le P. Trombelli, il vaut

(1) « Meridionalis polus se .V. exaltat gradibus, ... distatque eadem terra a praenominatis insulis... leucis. CCCCC. » (Hylacom. de 1507, fol. 58).

(2) J. Franc. Galeani Napione, *Del primo scopritore*, etc. Firenze 1809, p. 112 et 113 : « L'unico sbaglio del Bandini, non peranco allora » bastantemente versato nella paleografia, fu di avere interpretato la » cifra numerica 5 ora come se rappresentar dovesse il numero otto, » ora come rappresentante il numero cinque, sicome diffatti cinque » e non già otto, ne gli antichi codici, secundo il P. Trombelli, rappre- » senta costantemente. »

toujours 5 et non pas 8. » Nous devons ajouter que, d'après notre propre inspection d'un exemplaire de cette édition italienne ancienne, qui existe au Musée britannique, nous nous sommes convaincu par nous-même de la méprise de Bandini.

## VII.

### *Ligne de démarcation.*

56. — Nous savons comment l'Espagne, ayant adopté les plans de Colomb, fut récompensée par le don que le ciel lui fit d'un nouveau monde, qu'elle crut avec raison lui appartenir de droit. On recommence heureusement à regarder comme sérieuse la sanction de ce droit demandée par les rois catholiques au Père commun des fidèles. On se rappelle que, au xv<sup>e</sup> siècle, toutes les nations européennes étaient encore catholiques romaines et que le plus souvent elles avaient recours au pape comme arbitre dans leurs différends.

57. — Nous savons également que, par esprit d'équité et pour assurer la paix dans les nouveaux domaines d'outre-mer, les mêmes rois catholiques, par la ratification donnée au traité de Tordesillas, en 1494, déclarèrent solennellement que l'Espagne ne se réserverait que les terres qu'on trouverait à l'ouest de la ligne méridienne passant à 370 lieues au delà de l'archipel du cap Vert, et qu'elle respecterait comme appartenant au Portugal toutes les terres découvertes ou à découvrir à l'est de cette ligne méridienne. Voilà au juste le droit établi, en 1494, entre l'Espagne et le Portugal.

58. — Mais quelle était la valeur de ces 370 lieues ? — Il est bien clair qu'il ne s'agissait que de prendre :

370 fois la valeur de la lieue commune en usage dans la Péninsule en 1494, valeur dont nous nous occuperons plus tard.

59. — Mais passant du droit à son application, choses qu'il ne faut pas confondre, comment tracer sur les eaux et même sur la terre accidentée cette ligne droite ou plutôt cette méridienne ? Comment savoir par où cette ligne irait passer sur le globe terrestre ?

60. — Ce fut dans les difficultés de l'application du principe établi par le droit que les discussions prirent naissance. On indiquait plusieurs moyens, et celui de réduire les lieues en degrés de longitude fut toujours le plus suivi, comme le plus simple de tous.

61. — Quant à moi, désirant savoir tout d'abord à qui avaient dû appartenir les Moluques, et connaître en même temps la superficie de chacune des premières donations de terres au Brésil, j'ai cru essentiel de commencer par chercher sur quels parages de la terre cette ligne méridienne allait passer. J'ai consulté les deux géographes de l'époque, Enciso (1) et Falleiro (2),

(1) On lit dans Enciso une fois (fol. 7)  $16 \frac{2}{3}$  et  $\frac{1}{3}$  (ou  $16 \frac{2}{3}$ ), et une autre fois (fol. 3)  $16 \frac{2}{3}$ , évidemment par faute typographique ; car, en parlant du voyage de Magalhães, Enciso dit que 1700 lieues faisaient 102 degrés, et que 700 en faisaient 42 : cela donne clairement nos  $16 \frac{2}{3}$ .

(2) « ... Se ha de tener que un grado por qualquiera meridiano o » circulo mayor tiene 16 leguas y dos tercios de legua... e por paralelo » menor no se guarda esta proporcion. » (*Del tratado de la esfera y del arte del marear ; con el regimiento de las alturas : con algunas reglas nuevamente escritas muy necesarias. MDXXXV. Su auctor Francisco Falero, natural del reino de Portugal.*) Voy. le chap. VII : « De la conveniencia de los grados y leguas por los rumbos conforme a 16 leguas y dos tercios cada grado por meridiano. »

l'un de 1519, l'autre de 1535, l'un Castillan, l'autre Portugais ; et j'ai trouvé que tous deux donnaient à chaque degré  $16 \frac{2}{3}$  lieues. Et j'ai cru trouver une confirmation pour la préférence de ces lieues dans le fait qu'elles répondent justement à la valeur de celles de 3000 brasses *de craveira*, introduites au Brésil du temps de la colonisation primitive, et encore en usage pour les mesures agraires dans les grandes étendues : Et j'avoue que j'ai été heureux de reconnaître que ce résultat donné au calcul dans l'hypothèse des lieues de  $16 \frac{2}{3}$  au degré, ne s'éloignait pas de celui d'Enciso, si on le cherche dans son livre et non dans la citation incomplète de M. d'Avezac.

62. — Le savant critique assure qu'Enciso place son méridien entre le Turyuaçú et le Gurupy ; et cependant il est incontestable que le géographe espagnol le fait passer par l'île de Marajò, dans l'embouchure de l'Amazone ; et l'honorable rapporteur s'en serait convaincu s'il n'avait pas interrompu la citation (1) justement au point où Enciso s'expliquait encore mieux par ces mots : « V. A. doit savoir que de cette limite près de la *mer Douce* commence la répartition selon la capitulation (2). » — M. d'Avezac a pris le Marañon d'Enciso pour le Maragnan actuel, tandis que Enciso lui-même n'appliquait le nom de Marañon qu'à la rivière actuelle du Pará ; car il nous dit que c'était une rivière située à 25 lieues à l'est de la *mer Douce*, c'est-à-dire de

(1) *Bulletin*, vol. XIV, p. 187.

(2) « ... Hade saber V. A. que desde este limite q̄ esta cerca de a mar Dulce a do comiêça la partiçio segū la capitulaciō, etc. »

l'Amazone (1). Nous devons faire observer que le méridien d'Enciso passerait encore plus à l'ouest si le géographe n'avait pris pour point de départ l'île de Fogo.

## VIII.

63. — En poursuivant sa tâche de démolir les pierres angulaires de l'édifice de mon histoire, le savant critique ne m'accorde rien à propos de ma ligne de démarcation. Il dit que mes *calculs de superficies* des capitaineries, fondés sur la position de cette ligne, *ont le double défaut de manquer d'exactitude et de n'avoir jamais eu d'application possible*. Et il ajoute qu'ici encore je me suis laissé induire par les anciennes traditions portugaises à résoudre le problème dans un sens beaucoup trop large.

64. — Heureusement tout de suite mon sévère contradicteur veut aussi bâtir, et il me donne l'occasion de connaître la profondeur des fondements de sa construction. M. d'Avezac fait passer sa ligne de démarcation très à l'est de la mienne; et après m'avoir rendu dans son texte la justice de regarder celle-ci comme un résultat du calcul, il paraît s'en être repenti bientôt, car sur cette carte où, à l'exemple de Ferrer (2) et d'Olmedilla, il a rassemblé plusieurs lignes de démarcation, il n'accorde plus au *résultat du calcul* par les lieues de  $16\frac{2}{3}$  au degré que le titre de : *Supposition de Varnhagen*, réservant pour sa ligne seulement celui de : *Détermination résultant du calcul exact*.

(1) « Desde el cabo do Sancto-Agustin fasta el rio Maraño ay » 800 leguas.... desde este rio Maraño fasta el rio que dizen la mar » Dulce ay 25 leguas, etc. » (ENCISO, *Suma de Geografía*.)

(2) Voy. Nav., Coll., II, 98.



65. — Eh bien! messieurs, si nous contemplons l'échafaudage de l'édifice de ce *calcul exact*, nous nous convaincrions que dans son appareil si éblouissant d'érudition, il n'est pas accompagné de la solidité nécessaire.

66. — Mais avant d'examiner la base sur laquelle le savant architecte a voulu bâtir l'édifice de son *calcul exact*, destiné à s'élever sur les ruines de ce qui a été appelé *supposition de Varyhagen*, arrêtons nos regards sur l'anachronisme flagrant de la croyance que les lieues du traité de Tordesillas étaient de  $17\frac{1}{2}$  au degré. Or, des autorités qui ne peuvent être suspectes au savant critique établissent tout le contraire.

67. — Martyr d'Anghiera, en rendant compte de la navigation de Magalhães et de ses compagnons, dit clairement qu'ils allaient contre l'opinion générale quand ils prétendaient que le degré contenait 17 lieues  $\frac{1}{2}$  (1). Ainsi il est bien clair que c'était alors en Espagne une innovation introduite par Magalhães et ses compagnons, émigrés du Portugal. Or c'est justement ce qui nous est confirmé par un rapport des astronomes de Badajoz du 31 mai 1524, où nous lisons ces lignes : « Et les mêmes Portugais... depuis quelque temps graduent leurs cartes... en donnant à chaque degré dix-sept lieues et demie (2). »

(1) « Ipsi vero contra omnium opinionem aiunt gradum continere leguas septemdecim cum dimidia. » (Dec. V, cap, VII.)

(2) « Y los dichos Portugueses... de cierto tiempo a esta parte han » graduated sus cartas... dando 17 leguas y media por grado. » (Nav., Coll., IV, 352.) L'introduction s'était déjà réalisée dans cette même année, et le traité de Saragosse la sanctionna. Falleyro, en 1535, tout

68. — Donc en Espagne l'usage de compter dans chaque degré 17 lieues  $\frac{1}{3}$  était en 1524 une innovation que l'on blâmait, et qui par conséquent n'y était pas encore en pratique en 1494. Et si nous devons en croire Pimentel, cet usage n'aurait été introduit qu'après que la fréquence des rapports du Portugal avec les autres nations d'Europe, à cause du commerce de l'Inde, eut fait naître l'idée d'une division moyenne entre celle dont se servaient les Hollandais et les Allemands, de 15 lieues au degré, et celle de 20 au degré qu'employaient alors les Français et les Anglais.

69. — Je suis le premier à déclarer que l'anachronisme sur l'emploi des lieues de 17  $\frac{1}{3}$  au degré doit être bien excusable chez mon savant critique; puisqu'il s'est trompé en bonne compagnie, avec plusieurs écrivains renommés, quoique moins bien informés de ce détail. Ces écrivains sont: Gomara, Galvão, Gabriel Soares, Ulloa et Navarrete lui-même (IV, 55, et V, 6).

70. — Avant cette introduction, aussi arbitraire que le fut plus tard l'adoption en Portugal de la lieue de 18 au degré, proposée par Pimentel et encore em-

en admettant la lieue de 16  $\frac{2}{3}$  au degré, reconnaissait que l'on commençait déjà à la faire de 17 et de 17  $\frac{1}{3}$ ; ce qui prouve très clairement contre les opinions de M. d'Avezac, quand il prétend que la lieue ne changeait pas. Medina (liv. III, cap. 15), en 1545, employait déjà exclusivement les lieues de 17  $\frac{1}{3}$  au degré; mais Nonius (Pedro Nunez) en Portugal, en l'année 1566, disait que quelques-uns continuaient à admettre la lieue de 16  $\frac{2}{3}$  au degré: « Et quoniam inter Hispanos » sunt qui leucas 17 cum dimidio uni gradui maximi circuli tribuant; » alii vero 16 cum duobus tertiis. »

ployée aujourd'hui; on ne faisait usage, dans ce royaume et dans celui de Castille, que de la lieue de  $16 \frac{2}{3}$  au degré, quoique les astronomes en admissent en théorie une autre telle qu'il en faudrait  $15 \frac{1}{3}$  pour constituer un degré, mais que dans la pratique les marins qui s'en servaient, peut-être à l'imitation des Italiens, faisaient un peu plus grande, donnant à chaque degré la valeur de 15 lieues tout juste. C'est ce que nous déclare formellement ce texte de Martyr d'Anghiera : « Si nous faisons le calcul des lieues à la manière des marins espagnols, chaque degré contient 15 lieues (1). » Et ce texte est confirmé par un passage du récit de Vespuce sur son premier voyage commenté par Navarrete, qui nous dit que les lieues dont parle le navigateur florentin sont des lieues de 15 au degré « *alors en usage* (1497) (2). »

## IX.

71. — Il est donc évident qu'appuyé sur ces autorités, j'aurais pu résoudre dans un sens bien plus large l'important problème de la ligne de démarcation, sans encourir avec justice le reproche qui m'a été fait par mon savant contradicteur, d'avoir résolu ce problème *dans un sens beaucoup trop large*. Car il est évident que si j'avais admis pour base que chaque degré était de quinze lieues, j'aurais porté le méridien beaucoup

(1) « Si computationem leucarum sumpserimus *naularum Hispanorum more*, quindecim continet quisque gradus leucas. » (Dec. V, cap. 7.)

(2) « Las leguas de que habla (Vespuce) eran de 15 al grado que se usaban entonces. » (Coll., III, 199.)

plus à l'ouest, au delà du cap Nord, et à peu près là où l'a mis le cosmographe Diogo Ribeiro (1).

72. — Je dis plus. Si des considérations quelconques, étrangères à la justice et à l'équité, agissaient assez tristement dans mon esprit pour me faire sacrifier la première des qualités de tout historien, celle de ne fléchir devant aucune considération, rien ne m'était plus facile que de trouver une ligne tout à fait favorable au Brésil dans cette question d'actualité que, dans l'ardeur de l'aborder sous toutes ses faces, M. d'Azézac a essayé de miner même par les bases de la ligne de démarcation de Tordesillas. Je n'aurais eü qu'à donner la préférence à la lieue de  $14\frac{1}{2}$  au degré que M. d'Azézac, d'accord avec Ferdinand Colomb, croit être celle dont se servait le héros génois ; ce qui du reste est aussi conforme (2) à une des notes écrites de sa propre main dans l'exemplaire (3) de l'*Imago mundi* de Pierre d'Ailly, qui se trouve à Séville, note dans laquelle Colomb dit que, par ses propres observations (4), d'accord avec celles du *Magister Josephus, fisisicus et astrologus*, et d'autres, le cercle de la terre avait 20,400 milles, ce qui répond à 5,100 lieues, et donne bien à chaque degré  $14\frac{1}{2}$  lieues. Or, en employant ce compte des milles arabes, la ligne de démarcation irait à l'Oyapoc.

(1) Voy. le § 79.

(2) Voyez cependant ce qu'en dit Humboldt, II, 326.

(3) Cet exemplaire est de la même édition de fol. qu'on croit de J. de Westphalle, de Louvain, en 1483.

(4) Voy. ce passage dans le *Bulletin* de janvier et février de cette année, planche jointe à la page 71.

73. — Et rien de plus facile que de justifier encore la préférence de l'emploi des milles arabes pour la détermination de ce méridien de démarcation. D'abord tout le monde connaît l'influence que les Arabes avaient exercée en Espagne sur tout ce qui regardait la géographie et la navigation. Cette influence a été même très judicieusement mise en relief par le savant Humboldt (1). On sait que le roi Alonzo le Sage a beaucoup protégé les astronomes arabes et hébreux, et que les astrolabes qui nous restent, fabriqués en Espagne depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle (2), portent des inscriptions arabes. Or si l'on employait quelquefois les lieues arabes, si Colomb s'en servait aussi, ce même Colomb qui avait été conseiller des rois catholiques pour l'obtention de la bulle des *cent lieues* et pour la nouvelle cession faite à Tordesillas jusqu'à un méridien qui laissait bien à couvert les Antilles, on pourrait avoir soutenu avec apparence de vérité que ces lieues arabes devaient être celles qui sont entendues dans la rédaction du traité de Tordesillas.

## X.

74. — A présent que je crois avoir assez prouvé qu'en admettant de préférence la lieue de  $16 \frac{2}{3}$  au degré, je n'ai fait qu'adopter, parmi les trois seuls calculs acceptables qui donnaient la solution du problème,

(1) *Ex. crit.*, IV, 314.

(2) Voy. une notice sur quelques-uns de ces astrolabes dans la note 43, p. 446 du premier volume de notre *Hist. gén. du Brésil*.

justement celui dont les résultats étaient les moins larges, je vais m'occuper de la méthode directe proposée par mon savant critique comme préférable dans l'état actuel de la science.

75. — La lieue en 1494, dit très bien M. d'Avezac, était de quatre milles ; ce qui veut dire qu'elle était de 4000 pas, ou 20,000 pieds, ou encore, si on l'aime mieux, de 32 stades, puisque Isidore de Séville (1) assigne nettement à chaque stade 125 pas. Jusque-là je ne me trouve que très d'accord avec le savant critique. Je suis cependant bien loin d'avoir cet avantage à propos des véritables valeurs du mille et du pied dans la même année 1494. Je ne puis pas admettre que ces valeurs fussent celles dont les anciens Romains faisaient usage plusieurs siècles auparavant.

76. — D'abord, même en admettant, contre toutes les notions que nous possédons par les documents historiques, cette permanence effective de l'étalon romain pour les mesures d'étendue dans les deux royaumes péninsulaires, après la domination des Arabes et des barbares du Nord, il fallait commencer par connaître

(1) « Stadium octava pars milliarum est, constans passibus 125. » (Isidorus hispal, *Originum sive etymologiarum* lib. X, cap. 16.)

Le stade n'était pas une mesure invariable. C'est ce que nous assure M. Jomard (*Mém. sur le système métrique des anciens Égyptiens*, p. 104) dans ces mots : « Parmi les écrivains, soit anciens, soit modernes, les uns ont prétendu qu'il n'y avait eu qu'une seule espèce de stade ; cette idée suppose des erreurs grossières et presque incroyables... On ne peut plus révoquer en doute maintenant que les Grecs, ou voyageurs ou géographes, se sont servis de cinq ou six espèces de stades employées dans les différentes régions de l'ancien monde. »

au juste quel avait été le pied romain dans les anciennes colonies des pays ibériens et lusitaniens. Dans les Gaules, et même dans les colonies de l'Italie, la valeur du pied romain a dû n'avoir pas été assez uniforme : c'est ce que nous apprenons, non-seulement par ces moyens approximatifs et insuffisants de la mesure de plusieurs distances entre les bornes milliaires, mais surtout par plusieurs étalons qui nous restent du pied romain (1). Ainsi nous n'hésitons pas à assurer que, dans l'état actuel de la science, on ne pourrait regarder comme *calcul exact* celui qui serait fait sur la supposition gratuite que le pied romain était admis en Espagne en 1494. Et, même dans ce cas, il serait de toute impossibilité d'admettre comme véritable valeur de cette mesure la moyenne trouvée pour le pied romain en France et en Italie. Du reste, à propos du pied romain, rappelons-nous ce que nous dit notre respectable confrère, l'illustre M. Jomard : « Aucun sujet n'a été plus controversé que la valeur du pied romain... Les recherches des savants remon-

(1) On voit au Louvre un étalon de 0<sup>m</sup>,2963 ; et l'on en a trouvé à Maulevrier un autre, décrit par M. Jomard, qui n'avait que 0<sup>m</sup>,2925. Nous savons aussi que Letronne (*Considér. gén. sur les valeurs des monnaies*, etc.) a cru le pied romain de 0<sup>m</sup>,295 ; que Gosselin (*Mém. de l'Inst., Inscriptions*, VI, 44) lui assigna 0<sup>m</sup>,296296 ; et que les mesures des milles prises sur les marais Pontins lui donneraient à peine 0<sup>m</sup>,2942. Si donc la valeur véritable du pied romain en Italie et en France, après tant d'études et d'examen, est encore problématique, à plus forte raison l'est-elle en Espagne, où l'on n'a pas encore fait sur ce sujet autant d'études approfondies. Le mille a été trouvé de 1471<sup>m</sup>,22, ce qui est bien loin de ces 1481 mètres que M. d'Avezac regarde comme le terme moyen.

tent à plus de trois siècles, et elles n'ont pas encore trouvé leur terme, tant sont délicats les éléments d'où dépend la solution. »

77. — Ayant prouvé combien a été arbitraire l'idée de prendre le pied romain pour la mesure que nous devons accepter aujourd'hui pour la détermination de la valeur des 370 lieues, nous ajouterons qu'à cette époque on n'a pu se rapporter qu'à la lieue commune par laquelle on indiquait alors les distances dans les grands chemins. En Portugal, l'ancienne lieue commune était celle (1) en usage encore au Brésil (2), de 3000 brasses *craveiras* : et en Espagne la lieue commune de 8000 *varas* était encore un peu plus grande ; elle était de 3039,65 brasses (3). Or, chaque brasse *craveira* de deux *varas* ou 80 pouces, d'après l'étalon le mieux conservé (4), peut être pour la pratique (5) considérée de 2<sup>m</sup>,2, quoique rigoureusement sa valeur fût un peu plus grande. Par conséquent chaque pied géométrique portugais de 12 pouces se réduit à 0<sup>m</sup>,33. Cela nous donne pour la lieue portugaise ancienne et

(1) Voy. Bluteau, au mot *Legua*.

(2) Pimentel, *Arté de navegar*. — Cette lieue répond au juste à  $16 \frac{2}{3}$ .

(3) Voy. *Mem. sobre pesos e medidas*, por Fortunato José Barreiros, (Lisboa, 1838, in-4°), page 64.

(4) L'étalon de Lisbonne déclaré légal par le roi D. Manuel (Ord. Manuel, liv. 1<sup>er</sup>, tit. 15, §§ 24 à 29), étant moins bien conservé actuellement, on s'est servi de celui de Thomar, qui est en bon état de conservation.

(5) La commission de 1815, à laquelle appartenait Mendo Trigo et le mathématicien Valenté de Couto (né au Pará), a trouvé que 110 mètres faisaient presque 10 *varas* ou 50 *braças*.



actuellement en pratique au Brésil, 2464<sup>m</sup>,200, lesquels divisés par 1064,37, selon la méthode de notre critique, nous donnent plus de 23  $\frac{1}{2}$  et ce résultat serait encore plus favorable, si l'on n'avait pas négligé cette fraction dans l'évaluation de brasses effectivement plus grande que 2<sup>m</sup>,2, et si nous avions préféré la valeur de cette lieue commune d'Espagne, de 39,65, brasses de plus.

Tel est l'accord des sciences mathématiques, que les voies nouvelles ne peuvent servir qu'à donner de nouvelles preuves en faveur d'un résultat, quand il avait été déduit de principes bien exacts.

La solidité du calcul par les lieues de 10  $\frac{1}{2}$ , étant ainsi complètement justifiée, qu'il me soit permis de dire que, même en admettant les prémisses arbitraires de cette lieue de 5924 mètres (de 18  $\frac{1}{2}$  à peu près au degré), mon savant critique doit s'être trompé dans les opérations arithmétiques, car le calcul donne un arc un peu moindre de 20° 36'. Tout donc nous autorise à déclarer dechû des honneurs de *résultat de calcul exact*, celui de la ligne de démarcation marquée dans la carte qui accompagne le rapport, et à nommer cette ligne (à l'exemple encore une fois de mon digne contradicteur) du titre plus modeste et bien plus exact, de « *supposition de d'Azézac* ».

## XI.

78. — Je ne m'arrêterai pas à démontrer comment le savant critique s'est abusé sur la manière dont on comptait les latitudes, pour justifier ce qu'il veut prouver

à propos des longitudes, quand on sait que quelques auteurs ont appliqué le degré de  $17 \frac{1}{2}$  à la latitude, avant que de l'admettre pour la longitude (1).

79. — Je m'arrêterai encore moins ici, dans mon texte, à relever une autre inexactitude échappée à M. d'Avezac, quand il pense qu'en 1524 on fut d'accord d'admettre la réduction des 370 lieues à  $20^{\circ} 13'$  (2) ; et quand il assigne dans sa carte une fausse position à la ligne qui résulte du calcul convenu en 1681. Cette ligne, pour être à sa véritable place, devrait se trouver entre celle que le fameux Magalhães a calculée, et celle

(1) Outre l'autorité du même Enciso et des commissaires astronomes, nous avons celle d'Oviedo (*De la natural hystoria*, etc., 1526, c. 10, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>), qui distingue les « grados de polo a polo ; » et d'André Pires (Bibl. imp. de Paris, ms. 7168, 3, 3), quand il dit : « Sabe que » o grao de N. S. he de  $17 \frac{1}{2}$  (fol. 21)... na espera de circulo mayor » que partem o norte he o sul... ven o grao 16 leguas he  $\frac{2}{3}$  (fol. 32 v<sup>o</sup>). »

(2) D'abord les commissaires portugais ne convinrent de rien. Et pour ce qui regarde les Castillans, en employant les lieues de  $17 \frac{1}{2}$  qui les favorisaient davantage, ils admirèrent que c'était  $22^{\circ}$  et presque 9 milles. Ce ne fut qu'en 1681 que les cosmographes des deux côtés s'accordèrent sur une même mesure, qui fut celle de  $22^{\circ} 13'$ , à compter de l'île Saint-Nicolas. Le dernier calcul fut ensuite porté par Ulloa à  $22^{\circ} 14'$ , réduction admise par Humboldt (IV, 442) probablement sur la foi de l'académicien espagnol, qui malheureusement écrivait sur cette question en 1749, quand on s'occupait à Madrid des négociations du traité sur les limites du Brésil, traité conclu en janvier 1750. Il avait par conséquent pour but principal de servir exclusivement la cause de son pays. Nous en dirons autant des deux lignes dessinées dans la magnifique carte d'Olmedilla, d'une desquelles s'approche beaucoup celle qui résulte des suppositions de M. d'Avezac. La carte de Cano y Olmedilla fut publiée par le gouvernement espagnol en 1775, quand on négociait aussi sur les limites, avec le Portugal, quoique les négociations n'aient fini qu'avec le traité de 1777.

qui résulte de l'admission des lieues de  $16\frac{2}{3}$  au degré. Ainsi dans la carte de M. d'Avezac sont marquées d'une manière indue, non-seulement cette ligne convenue en 1681, mais encore celle du cosmographe Diogo Ribeiro, qui dans l'original est beaucoup plus à l'ouest. Et nous y aurions eu une troisième ligne mal placée, si M. d'Avezac ne s'était pas abstenu d'y faire figurer celle d'Enciso, d'après son interprétation.

80. — Il m'est impossible de ne pas ajouter quelques mots : 1° sur un passage de Gabriel Soares transcrit par M. d'Avezac ; 2° sur la place où l'on a écrit le nom cap Nord, dans le premier tirage de ma carte du Brésil ; 3° sur la manière dont j'ai toujours envisagé la question de l'Oyapoc en général.

81. — Pour ce qui regarde le premier point, en éditeur et commentateur de ce précieux ouvrage de Gabriel Soares, que je me flatte d'avoir beaucoup restaurés tous les rapports, je regrette que mon savant critique ait préféré l'édition de 1825, exécutée sur un manuscrit tout aussi imparfait que celui de la bibliothèque impériale de Paris, pour le passage important qu'il a transcrit à propos de la rivière de Vincent Pinzon, faussement placée sur la ligne équinoxiale par la méprise d'un copiste qui a répété quelques mots. Sur ce point je me bornerai à prier M. d'Avezac de vouloir bien me faire l'honneur de jeter les yeux sur le texte de l'édition que j'ai publiée étant premier secrétaire de l'Institut de Rio, surtout avec les explications que j'ai cru devoir y ajouter, à la fin de la note 10°, p. 470 de mon second volume.

82. — A propos de l'endroit où l'on avait d'abord

gravé sur la planche d'acier le nom du cap Nord sur la carte du Brésil que j'ai dessinée, c'est-à-dire là où l'établirent le Hollandais Laet et le Français Corneille, et où ce nom pourrait bien mieux se justifier qu'à la pointe Magoary de l'île Marajó, où M. d'Avezac croit pouvoir admettre ce mensonge géographique (pour me servir de sa propre expression), j'espère que mon critique me rendra la justice de se rappeler qu'avant d'imprimer son rapport il avait reçu directement, de la main d'un de nos collègues, l'*errata* sur ce détail, qui a paru avec le second volume, mais qui dans l'exemplaire de la Société de géographie est collé à la fin du premier.

83. — Quant à la question de l'Oyapoc, je ne m'en occuperai pas à présent ici. Je n'aurai qu'à gagner en la laissant intacte à notre savant confrère, M. Da Silva, qui m'a devancé en vous annonçant un travail sur ce sujet important de l'histoire géographique. Mais je me trouve flatté qu'un simple accident, qui comprend à peine deux lignes de mon livre, ait suffi à remplir la plus grande partie des 268 pages du rapport de M. d'Avezac, le portant même à produire des textes de traités et à étudier les protocoles des négociations entamées après la publication de mon livre ; et je crois devoir déclarer que, malgré ma qualité de diplomate brésilien, j'ai été toujours, comme historien, si éloigné de penser aux questions d'actualité, que, convaincu que l'association de deux noms se fit avec toute raison, puisque je ne pouvais pas m'occuper d'en donner les preuves, j'ai préféré de passer là-dessus comme j'avais fait à propos du cap Saint-

Augustin; et je me suis borné à indiquer par une simple phrase que je savais très bien que c'était là une question à discuter et à éclaircir.

84. — Je dois ajouter que dans cette question j'ai eu de tout temps l'idée que le droit du Brésil était clair par la simple lettre des traités, et qu'il suffirait d'en laisser la décision à l'arbitrage d'une troisième puissance; puisque dans les questions du droit public, comme dans celles de droit privé et de droit canonique, le vrai droit dépend surtout de la lettre des traités et de celle des lois et des canons de l'Église. Et les traités, et les lois, et les canons de l'Église se sont trouvés quelquefois en désaccord avec la vérité historique, découverte après leur promulgation: et malgré cela ils sont restés valides. Ainsi j'étais convaincu que dans cette nouvelle question, quand même la vérité historique eût pu paraître douteuse, et elle ne l'était pas pour moi, le droit écrit était manifestement en faveur du Brésil.

85. — Or ayant ces convictions, les ayant toujours manifestées, les ayant même énoncées publiquement par la presse (1), il est bien clair que je ne pouvais pas croire nécessaire, quand même je n'aurais pas été un homme de conscience, de me servir de cette occasion, pour favoriser la cause du Brésil, en disant une fois de plus la grande vérité, que le nom de Vincent Pinzon, avec ou sans raison, a été quelque temps associé à l'Oyapoc (2).

(1) Voy., entre autres publications, notre *Memorial organico*.

(2) Le nom de rivière de Vincent Pinzon est donné à l'Oyapoc actuel, non-seulement dans un grand nombre de cartes espagnoles et portu-

## XII.

*Explorations primitives.*

86. — Au sujet des expéditions de 1501 et 1502, quoique j'aie aussi, comme M. d'Avezac, et depuis longtemps, des motifs pour imaginer que Gonçalo Coelho a pu avoir été le chef de toutes les deux, ayant avec lui Vespuce, et j'ajoute même Solis, j'hésitais et j'hésite encore sur ce point. Cependant, ne croyant pas ce détail d'une grande importance dans une histoire générale, j'ai mieux aimé parler dans mon texte de ces deux expéditions, sans m'occuper de leur chef, me contentant de dire que Vespuce avait fait partie de l'une et de l'autre.

87. — M. d'Avezac, au lieu de regarder ce silence comme un scrupule de ma conscience d'historien et

gaises inédites du xvi<sup>e</sup> siècle, mais aussi dans les hollandaises imprimées d'Ortelius et de Van Langren. Cette dernière, on le sait, a accompagné l'ouvrage bien connu de Linschot. Le même nom fut encore solennellement consacré pour la même rivière, en 1637, dans la donation royale à Bento Maciel Parente, et de nouveau dans la confirmation au fils de celui-ci, appelé du même nom, le 9 juillet 1645. Ces documents authentiques se trouvent dans les archives royales à Lisbonne. Ladite rivière n'a commencé à être connue en Europe sous le nom indigène de *Wiapoc* ou d'*Oyapoc* qu'après la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, par les cartes anglaises et hollandaises. Sans doute, pour plus de clarté, on a pensé enfin à associer les deux noms dans le traité provisionnel de 1700 (voy. notre *Hist. du Brésil*, vol. II, p. 468). Le fait d'associations semblables des noms européens aux noms indiens était fréquent à propos d'autres rivières du Brésil. Par exemple : R. Grande, ou *Potengy*; R. *Parahiba*, ou de S.-Domingos; R. de S.-Matheus, ou *Cricaré*, etc.

comme une preuve que je ne me suis pas placé au point de vue exclusif et jaloux de l'ancienne métropole, attendu qu'en supprimant le nom du chef portugais, je laissais au premier plan le pilote florentin, me reproche mon silence ; et tout de suite indécis lui-même, et tenté d'admettre D. Nuno Manuel comme chef d'une de ces expéditions, d'après une indication qu'il m'a fait l'honneur de m'emprunter, il me reproche mon indécision. Voici ses propres paroles : « *Par respect sans doute pour les conjectures du P. Casal... qui attribue à Gonçalve Coelho le commandement de l'expédition de 1501, et à Christophe Jaques celui de l'expédition de 1503, M. de Varnhagen garde sur ce point, dans son texte, un silence absolu, et dans une note (p. 424, note 8) une complète indécision.* »

88. — Je n'ose rien dire de plus contre l'accusation sur mon silence et mon indécision, quand je me trouve devant une accusation encore plus grave et plus imméritée.

89. — Oui, messieurs, il est injuste de dire que, à propos de Christovão Jacques, je me suis laissé guider, en 1854, par les conjectures de Casal, qui écrivait en 1817. Après avoir tant travaillé dans les archives, après avoir écrit ces *Réflexions critiques (Reflexões críticas)*, accueillies dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Lisbonne*, où j'ai fait connaître Gabriel Soares, apprenant même à le désigner par son véritable nom (1),

(1) Avant que l'Académie royale des sciences de Lisbonne eût accueilli dans ses mémoires d'outre-mer (*Mem. para a historia e geogr. das nações ultramarinas*) mes *Réflexions critiques* sur l'ouvrage de

et le restaurant, sous tous les rapports, dans la nouvelle édition que j'en ai donnée, étant premier secrétaire de l'Institut de Rio; après avoir publié Pero Lopes avec des notes dans lesquelles j'ai fixé au juste les dates de la découverte des principaux parages de la côte du Brésil; et après avoir publié un travail sur les premières négociations diplomatiques relatives au Brésil (*Primeiras negociações diplomaticas*), où j'ai prouvé que l'expédition de Christovão Jacques avait eu lieu en 1526 et non en 1503, comme le croyait Cazal, je ne pouvais pas m'attendre à cette humiliation littéraire...

90. — Quant à l'expédition au sud du Brésil, qui nous a été révélée par la brochure allemande de la bibliothèque de Dresde, je suis bien aise de voir que M. d'Avezac accepte mon interprétation de la rapporter à la rivière de la Plata; et qu'il accepte aussi ma proposition de la reculer de plusieurs années de la date conjecturée par l'illustre Humboldt.

91. — Je dois profiter de cette occasion pour dire que je commence à supposer qu'elle peut avoir été la même qui, d'après certains renseignements (1), fut entreprise par le Portugal en l'année 1506, ayant pour pilotes Vasco Gallego de Carvalho et João de Lisboa; et que ce dernier marin, très célèbre en Portugal, fut celui des deux qui retourna le premier. L'année de l'expédition, ni la date de l'impression de la brochure, ne peuvent en tout cas être celles qui furent assignées

Soares, publiées dans le volume V<sup>e</sup> desdits mémoires, en 1839, on croyait, par certaines inductions de Cazal, que l'auteur de l'ouvrage, jusqu'alors anonyme, était un certain *Francisco da Cunha*.

(1) Voy. nos notes au *Diario* de Pero Lopes, p. 87.



par Humboldt : nous en avons une nouvelle preuve dans la description de la terre de Schöner (1), publiée en 1516, qui donne déjà en latin des indications évidemment extraites de cette brochure.

### XIII.

#### *Exploits des Français au Brésil.*

92. — Je crois toujours que la détermination de la date précise du voyage auquel se rapporte l'opuscule de Dresde est très importante encore, parce que c'est le document ancien le plus authentique où il soit fait mention des navigations primitives des marins français au Brésil. Les conjectures d'après lesquelles on admettait leur présence sur nos plages déjà en 1503 et 1504 étaient fondées sur le fait du combat naval où Christophe Jacques prit quelques vaisseaux français ; et comme on croyait, même en Portugal et au Brésil, que l'expédition de Jacques avait eu lieu en 1503 et 1504, il était bien clair qu'on devait admettre aussi déjà les vaisseaux français au Brésil à une telle époque. Ainsi, M. d'Avezac n'est pas fondé à se servir, comme argument, de l'information de 1584 que j'ai fournie à l'Institut de Rio.

(1) *Loculentissima quædam terræ totius descriptio*. Noremberg., Joan. Stuchasen, 68 feuillets, 4°. — Voy. f° 61 et 61 v°, où il traite de *Basilis regio* : « Circūnavigarunt itaq. Portugallien. eam regionem : » comperierunt transitum fere conformem nostræ Europæ... Ex altero » insuper latere etiã terra visa est, et penes caput huius regionis circa » miliaria. 60. eovilex modo : ac si quis navigaret orientem versus, et » transitum sive strictum Gibelterræ aut Sibilis navigaret : et Barbariam... intueret. Etc. »

93. — Quant au voyage français de 1539, dans la collection de Ramusio, où il est question de Denys d'Honfleur, je suis si loin de le rejeter, que M. d'Avezac se sera sans doute aperçu que je l'ai moi-même extrait dans une note de mes *Réflexions critiques* (p. 75) : seulement M. d'Avezac me permettra de m'étonner que, scrupuleux comme il est, il n'ait pas rendu exactement dans sa traduction le texte de Ramusio. Dans le texte italien, le grand capitaine dieppois (Pierre Crignon, selon les judicieuses conjectures de M. Guérin et de M. d'Avezac lui-même) dit formellement qu'une partie du Brésil avait été découverte *par les Portugais* depuis trente-cinq ans, et que l'autre partie avait été découverte par Denys de Honfleur depuis vingt ans. Ainsi Crignon, qui écrivait en 1539, pensait qu'une partie du Brésil avait été découverte en 1504 par les Portugais, et non par les Français (1), comme M. d'Avezac a compris. Il ne place la première découverte des Français qu'à l'année 1519.

94. — Je suis si loin d'abriter, à propos de la priorité ou de l'importance des anciennes navigations françaises au Brésil, des idées de jalousie ou d'injustice, que là-dessus je puis bien m'enorgueillir de pouvoir répondre avec le grand nombre de faits et de documents

(1) « Questa terra del Bresil fu primamente scoperta da Portoghesi » in qualche parte, e sono circa trentacinque anni. L'altra parte fu scoperta per vno di Honfleur chiamato Dionisio di Honfleur darenti anni » in qua... Etc. » — Nous savons bien que M. Estancelin s'est aussi trompé dans sa traduction ; mais M. d'Avezac cite en premier lieu les pages du texte de Ramusio lui-même, qui est du reste la seule source qui puisse nous guider sur la véritable ponctuation.

que j'ai fait connaître moi-même, donnant plus de relief et d'importance aux navigations françaises au Brésil ; et je dois ajouter que quelques-uns de ces faits, en faveur des exploits de l'ancienne marine française, ont été fournis par des documents originaux de ma propre collection, que j'aurais bien pu conserver par-devers moi, et que je me suis fait un plaisir de publier.

95. — Et je respecte tant les aspirations des peuples à garder leurs gloires historiques, même un peu hasardeuses, que je ne puis que louer les Dieppois quand ils prétendent avoir découvert l'Amérique avant Colomb, en 1488, de même que certaines familles du Brésil prétendent encore que le Portugais João Ramalho était allé à Saint-Paul à peu près à la même époque, également avant la découverte de l'Amérique par Colomb.

96. — Et il est encore vrai que, Brésilien, écrivant une histoire de la civilisation du Brésil par les Portugais, c'est-à-dire par les ancêtres de la majorité des citoyens brésiliens actuels, je ne pourrais jamais me placer au point de vue français, ni hollandais, ni anglais, ni espagnol. Par la même raison, je ne pourrais pas non plus me placer au point de vue nègre ou indien. Et M. d'Avezac, qui donne tant d'importance à un travail de M. Martius, aura remarqué que sur ce point comme sur bien d'autres, je me suis trouvé par ma propre inspiration très d'accord avec mon ami le savant Bavaois (p. 391) (1). En bien des cas, « *l'em-*

(1) « O periodo da descoberta e colonisação primitiva do Brazil, não » pode ser comprehendido senão em seu nexo com as façanhas maritimas, commerciaes, e guerreiras portuguezas...Etc. » — « O Portuguez » que deu as condições e garantias moraes e physicas para um reino iudependante... se apresenta como o mais poderoso e essencial motor. »

*pire de préoccupations ou de traditions... de l'orgueil national portugais (1) »*, est aussi pour le Brésil actuel l'empire des préjugés salutaires de sa nationalité, ou au moins des intérêts nationaux, comme par exemple dans la question de l'Oyapoc.

## XIV.

*Nationalité historique.*

97. — Mais M. d'Avezac, énonçant son opinion, dit que je ne me suis pas « *placé au point de vue brésilien* ». La proposition, présentée dans cette nudité, pourrait être moins bien comprise par quelques lecteurs : cependant je suis le premier à reconnaître que mon courtois critique n'a pas eu l'intention de me dire un mot peu gracieux. Mon critique entend naturellement par « *point de vue proprement brésilien* » celui où devrait se placer un Indien Tupi pur sang, et il faut que je lui laisse toute la responsabilité d'une telle appréciation.

98. — Et en convenant que, même parmi mes compatriotes, il y en a qui, oubliant que le nom de Brésil n'est pas même de l'Amérique, partagent de bonne foi, sans bien s'apercevoir de leur gravité, de semblables opinions et d'autres plus extravagantes encore, je ne peux que beaucoup regretter, dans l'intérêt de la marche et du développement de la civilisation de ma patrie, de cette première nation de l'Amérique méridionale, que M. d'Avezac, Européen, soit venu leur prêter tout son appui, en prêchant aussi une

(1) D'Avezac, p. 1531 (dans le volume XIV du *Bulletin*).

théorie qui, tout innocente qu'elle est en apparence, finit par être radicalement subversive de notre véritable nationalité, représentée dans l'écusson des armes de l'Empire par la croix de l'ordre portugais du Christ, sous le patronage duquel la colonisation eut lieu, et par la sphère armillaire, symbole du roi Emmanuel régnant en Portugal à l'époque de la découverte. Cette nationalité est représentée encore par une dynastie portugaise, et par la religion, la langue, les usages, les mœurs, une grande partie de la législation, et enfin par toute cette belle littérature portugaise avec son Camoens, son Vieira et son Filinto, riches héritages que le Brésil ne saurait jamais renier.

99. — La nation brésilienne, ayant accepté de la mère patrie des legs si importants, en a pris aussi la responsabilité qu'ils imposent. En dehors de ce principe, tout est ingratitude et tout est logiquement faux. Un historien national ne pourrait écrire qu'en historien national, à moins de se rendre absurde. Il peut bien ne pas se trouver d'accord dans quelques détails ou dans certaines idées avec un parti ou l'autre du pays ; mais en écrivant avec des convictions, en honnête homme, il trouve, même dans les orages qui se lèvent pour bouleverser son œuvre, l'occasion de mieux l'affermir. Qu'il me soit donc permis de repousser avec un bien excusable sentiment de dignité, et au nom de ceux qui dans mon pays partagent mes opinions, ces nouveaux cris de guerre en faveur des exagérations des membres de ce nouveau parti anti-européen, qui commencent par méconnaître le mérite et les services de leurs propres aïeux.

XV.

100. — La question de la nationalité historique, je l'ai toujours regardée comme la plus délicate pour un historien brésilien : je l'ai longtemps méditée avant de commencer la rédaction de mon histoire. Enfin je suis arrivé à la voir bien clairement, non sans reconnaître tout ce qu'elle contenait d'épineux quand il fallait dire toute la vérité. Le résultat de mes méditations sur ce point est le discours que j'ai lu à l'Académie de l'histoire de Madrid, et que j'ai publié avec mon second volume sous le titre de : « Les Indiens (du Brésil) par rapport à la nationalité brésilienne. »

101. — J'ai prouvé dans ce discours :

Que les Indiens qui parcouraient le territoire actuel du Brésil à l'arrivée des Européens n'en étaient point les propriétaires (comme, par exemple, les anciens Gaulois l'étaient du sol de la France), mais qu'ils en étaient uniquement les derniers envahisseurs nomades ;

Que, sans compter qu'il leur manquait la vraie religion, ils étaient dans un état social pitoyable, se tuant et se mangeant les uns les autres, sans lois, sans morale, et par conséquent sans idée de la punition du crime ni de la récompense des vertus ;

Que ceux qui restent encore dans l'état sauvage, sans s'améliorer depuis trois siècles et demi, nous prouvent que, par eux-mêmes et sans l'influence européenne, leurs compagnons n'auraient pas pu se civiliser ;

Que cette influence ne pouvait se faire sentir sans l'emploi de la force, car sans celle-ci on n'a pas de

moyen de faire respecter la loi, même au centre de la plus grande civilisation : les moyens doux employés pour obtenir la civilisation des Indiens, par exemple celui de leur faire des cadeaux, viennent encore d'être proclamés comme insuffisants aux États-Unis même, dans le dernier message du président (1) ;

Que plusieurs ecclésiastiques sincères, par excès de piété, et quelques philosophes démolisseurs, pour s'en servir comme d'un instrument, ont exagéré l'abus qu'on faisait des moyens coercitifs dont la civilisation s'est servie ;

Que des trois éléments de population qui entrent aujourd'hui dans la composition de toutes les nations américaines, à savoir, l'euro péen, le nègre et l'indien, au Brésil c'est surtout l'élément européen, portugais dans sa plus grande majorité, qui domine ;

Et enfin que, s'il est vrai que cet élément civilisateur est celui qui prédomine encore, l'histoire nationale, et surtout une histoire de la civilisation du pays, ne pourrait aucunement s'empêcher d'être plus ou moins d'accord avec lui, quand même l'historien national serait assez ingrat pour méconnaître les bienfaits des civilisateurs, et trop peu pieux pour ne pas respecter non plus la mémoire de ses ancêtres.

102. — La question ainsi considérée, c'est le plus grand éloge qu'on puisse faire de l'esprit patriotique que respire mon histoire, que de dire qu'elle est écrite

(1) « The present system of making them (the Indians) valuable presents to influence them to remain at peace has proved ineffectual. »  
(Mess. of J. Buchanan, 8 decemb. 1857.)

plus dans le sens des colons d'Europe que dans celui des nègres ou des Indiens. Si ceux-ci, sortant des forêts vierges, avaient envahi les villes ou les premiers comptoirs de la civilisation ; s'ils s'étaient de nouveau emparés de tout le pays ; si encore actuellement ils y dominaient, l'histoire nationale devrait bien considérer au premier plan les Indiens. De même si les nègres révoltés avaient par hasard réussi à s'emparer du pouvoir, à devenir prédominants dans la nation, comme à Haïti, l'histoire nationale ne pourrait aucunement s'empêcher de mettre au premier plan l'élément nègre. Cependant, à Haïti même, l'historien haïtien ne pourra jamais renier la France, ni dans sa langue, ni dans ses codes, ni dans sa religion, ni enfin dans toute sa civilisation.

## XVI.

### *Ethnographie indigène.*

103. — Tout en ayant des idées arrêtées qui m'ont porté à mettre au premier plan dans mon histoire ce qui est au premier plan dans ma nation, mon critique me rend toute justice en reconnaissant que je n'ai pas méprisé l'élément africain, et beaucoup moins encore l'élément indien, auquel j'ai consacré exclusivement trois sections de mon ouvrage, en arrivant à la conclusion que les Tupis se trouvaient dans le même état que les sauvages de tous les pays, en y comprenant ceux de l'ancienne Asie et même de l'Europe d'autrefois, se dévorant les uns les autres. J'ai ajouté que l'étude de l'état de nos Indiens ne faisait que jeter une nouvelle lumière sur bien des usages barbares racontés par Strabon et Hérodote.



104. — Voué pendant longtemps à des études sérieuses sur l'ethnographie indienne, ayant même proclamé dans mon pays le besoin de l'enseignement de ses langues, me flattant d'avoir été l'initiateur de la création, à l'Institut de Rio, d'une troisième classe qui s'occupe exclusivement d'études ethnographiques, je me félicite en même temps d'avoir, par des aperçus généralisateurs, fait faire aux études qui se rattachent à l'ethnographie indico-brésilienne des pas très grands, peut-être même hardis, mais qui pourront beaucoup aider à simplifier ces études.

105. — En bien étudiant tous les grands groupes des peuplades du Brésil, je suis parvenu à la conviction que dans leur plus grande masse c'étaient des Tupis, c'est-à-dire que, à de très rares exceptions près, comme je l'ai remarqué (1), les Tupis y constituaient une même nationalité *ethnique*. Et quand, à défaut d'un autre mot, j'ai employé celui de nationalité, j'étais bien loin de vouloir émettre, comme je l'ai dit bien clairement (2), l'idée d'un corps social soumis au même régime : au contraire, je savais bien que dans ce sens

(1) A la page 99 nous avons dit : « Salvando pois como excepção o » facto de algumas tribus de nacionalidade differente e que no grande » terreno que nos occupa formavam, permitta-se a expressão, como pe- » quenos oasis ilhados e sobre si, em que se haviam estabelecido cara- » vanae refugiadas... Etc. » — De même à la page 120 on lit : « Tudo » quanto dissemos se applica á generalidade ; pois sabido é que havia e » ha ainda Indios que passam toda a vida em canoas... Etc. »

(2) « Não constituíam, nem haviam constituído atéhi uma nação, » nem mesmo pequenas nações na accepção em que mais geralmente, » em direito universal, se toma hoje esta palavra. Formavam antes » muitas cabildas... Etc. » (*Hist. gen. do Braz.*, vol. I, p. 132.)

il y avait parmi les Tupis des centaines de toutes petites nations, puisqu'ils se trouvaient en général dans l'état primitif du gouvernement de famille ou tribu.

106. — De même, faute d'un meilleur mot, j'ai exprimé encore la même idée en disant qu'en général tous ces peuples envahisseurs étaient d'une même *race*. M. d'Avezac, à cause de l'emploi du mot, se récrie contre le fait, sous prétexte de ce qu'en France tout le peuple parle la même langue, on ne peut pas en induire que tous les Français soient de la même race. Acceptant la comparaison, je réponds : Ce qui distingue le plus les Français des autres peuples, c'est leur langue ; et cependant, quoique la France ait éprouvé des invasions des Romains, des Francs, des Huns, des Maures et des Normands, on est convenu en France même de regarder les Français en général comme de race gauloise ou celtique. Et l'on oserait encore moins aujourd'hui s'opposer à admettre ce principe général seulement par la raison que parmi les Français il peut s'en trouver quelques-uns d'origine hébraïque, africaine, ou même calmourke. C'est justement dans le sens primitif, et bien différent de celui où je l'ai employé, que le mot *race* commence à être banni, grâce à la philosophie et à notre religion, qui nous enseigne que nous venons tous de la même souche.

107. — Mais, non content d'avoir nié l'unité en général d'une nationalité ethnique, au Brésil, à l'époque de la découverte, causée par les invasions des Tupis, grâce, selon moi, à leur marine de canots de guerre et à leur connaissance d'une agriculture primitive, mon critique porte encore son opposition au point de ne pas

permettre de croire que les peuples vaincus par les Tupis, les Tapuyas, fussent des gens de différentes races ou nationalités, en employant le mot dans le sens que je lui ai donné. Or, justement les débris de plusieurs tribus de langues tout à fait étrangères les unes aux autres et à celle des Tupis, qu'on a rencontrées, sous le nom général de Tapuyas, comme des caravanes éparses au milieu des peuples envahisseurs, prouvent très clairement que ces Tapuyas étaient bien de différentes nations ou races ethniques, non d'une seule.

108. — Mais passant de ces faits de la plus haute importance aux détails, je laisserai mon savant contradicteur se plaire à ne pas admettre mes étymologies définitives de *Petiguares*, *Tabajares* et *Timbiras*, et même à me faire un reproche de m'être abstenu, autant qu'il m'a été possible, d'introduire dans mon texte, à l'exemple de ceux qui m'ont précédé, toute cette nomenclature barbare des sobriquets des tribus indiennes, lesquels, le plus souvent, ne servaient pas même à les distinguer par une qualité particulière qui les détachât des autres. Je me bornerai à répéter ici ce que j'ai déclaré dans une note, c'est-à-dire que je l'avais fait à dessein ; et je vous épargnerai de nouveau l'oreille, messieurs, me gardant bien de faire une longue liste de tous ces noms qui finissaient par n'avoir pas de signification, tant ils étaient arbitraires.

109. — M. d'Avezac me critique aussi pour ne pas avoir placé dans mon texte ma note sur mes conjectures à propos de la possibilité d'une navigation, peut-être reculée de quatre mille ans, entre l'ancien continent et le nouveau, qui, à cause des invasions simultanées de la

métropole et des colonies, pourrait bien s'être perdue, comme s'était perdue celle qui avait jadis existé entre la Méditerranée et les Canaries.

110. — Et il me reproche encore que, à ces conjectures, où je me flattais d'ouvrir quelques idées nouvelles, je n'en ai pas ajouté d'autres sur les émigrations par la Russie asiatique. Puisque le dernier fait me fut connu déjà sur les bancs du collège, où l'on m'apprenait que le détroit de Beering avait été le pont au moyen duquel les fils de Noé ont dû peupler le nouveau monde, j'avoue que j'ai cru pouvoir bien ne pas m'en occuper, comme je le fais de nouveau à présent, ne disant rien sur ce sujet.

111. — Quant au conseil d'introduire dans le texte cette longue note sur mes conjectures à propos des probabilités d'une navigation reculée entre les deux continents, je ne puis que remercier beaucoup M. d'Avezac, en ajoutant que les lois de l'histoire, que j'ai tâché de suivre, me disent tout au contraire qu'il ne faut pas interrompre le fil de la narration par un sujet qui lui est étranger, et surtout quand ce sujet est presque conjectural.

## XVII.

### *Point de départ de l'histoire du Brésil.*

112. — Mais M. d'Avezac ajoute encore, à propos de mon livre : « Ce n'est point au Brésil que s'ouvre son récit, c'est en Europe. » Et il explique sa pensée en disant qu'il aurait préféré que mon histoire eût commencé par la description du pays et celle des Indiens, ses habitants, laissant ensuite à ceux-ci le temps de

voir arriver les Européens, comptant dans ce nombre, en dernier lieu, les conquérants portugais.

113. — D'abord, que le digne rapporteur me pardonne, mais évidemment mon récit ne s'ouvre qu'au Brésil : il s'ouvre à l'arrivée de Cabral à Porto-Seguro. Le chapitre précédent n'est que d'introduction, et il n'aurait pas été facile de bien le placer au milieu de la narration, sans trop en interrompre le fil. Mais, en second lieu, mon critique savait que j'avais eu moi-même la pensée de mettre au commencement de l'ouvrage la description du pays et celle des Indiens, et que j'avais eu mes raisons pour abandonner ce projet. Voici mes propres paroles dans la note 44 : « La section septième et les trois suivantes (ce sont justement celles où il est question de la description du pays et de ses anciens habitants ) pourraient bien être placées au commencement de l'ouvrage, sans nuire à son arrangement total ; mais il nous a paru qu'avec la méthode que nous avons suivie, au moins dans cette édition, nous réussirions mieux à la lier à l'histoire de l'humanité en général, etc. (1). »

114. — J'ajouterai encore qu'après toutes mes hésitations préalables sur ce point, je me félicite de nouveau d'avoir suivi un terme moyen. Et quand même mon point de départ n'aurait pas été l'Amé-

(1) « A secção 7ª, bem como as tres seguintes poderiam passar ao principio da obra sem prejudicar o arranjo total della. Pareceu-nos porém que com o methodo que nesta edição, pelo menos, adoptamos, » a ligamos melhor á historia da humanidade em geral. » Or, si mon savant critique a cru cette note le résultat d'un regret, il aurait été plus juste s'il en avait fait mention.

rique, je ne serais que très flatté de me trouver là-dessus d'accord avec le savant Américain Bancroft, auteur de l'*Histoire des États-Unis*, qui commence son premier chapitre par ces mots : « L'entreprise de Colomb, etc. (1). »

XVIII.

115. — Après avoir traité le plus rapidement qu'il m'a été possible des points principaux dont s'occupe le rapport, ayant négligé plusieurs détails pour ne pas abuser de votre indulgence, messieurs, il est temps de m'arrêter. — Avant de le faire, permettez-moi cependant de dire encore quelques mots sur les observations du savant critique à l'égard de ma description générale du Brésil. Selon M. d'Avezac, cette description laisse au moins deux choses à désirer : d'être plus scientifique, et d'être plus étendue, car elle est tout entière renfermée dans huit pages : le savant critique s'est donné la peine de les compter.

116. — En remerciant M. d'Avezac de ses beineveillants conseils, et en admirant en même temps ses belles pages, ornées de tout l'appareil scientifique, à propos des époques géologiques de mon pays, je me bornerai à dire que ce chapitre de mon livre est justement celui que j'ai le plus travaillé, surtout pour y réussir à la fois à être bref sans devenir obscur ni insuffisant, et à être exact sans faire parade de la moindre ostentation des termes techniques d'aucune

(1) « The enterprise of Columbus, the most memorable maritime enterprise in the history of the world, formed between Europa and America the communication... Etc. »

des sciences , soit mathématiques , soit physiques, soit naturelles, que j'ai moi-même tant étudiées, et que je cultive encore comme un des charmes de ma vie.

117. — J'avais là-dessus des idées bien arrêtées, qui me faisaient voir qu'on ne peut aucunement juger par son étendue de la bonté, ni de la justesse, ni de la clarté d'une description géographique dans l'histoire ; et que, bien au contraire, les meilleurs tableaux des pays, dans les ouvrages historiques, sont ceux que l'on fait à grands traits, avec plus de nerf, et où, par des artifices littéraires, l'auteur sait le mieux cacher sous des apparences agréables toute la profondeur des sciences dont la nomenclature a quelquefois des sons trop barbares pour se plier aux règles du goût.

118. — Ainsi, dans ma description générale du Brésil, loin de m'arrêter trop à la géologie, ou à la phytologie, ou à la zoologie dans toutes ses classes, j'ai au contraire fait ce qui dépendait de moi pour ne pas tomber dans l'exagération scientifique. En parlant rapidement des différentes formations, j'ai tâché de déguiser les aperçus géologiques, avec la peinture pittoresque ; j'ai fait le possible pour réduire tous les renseignements phytologiques aux arbres qui donnent les bois de construction, les produits du commerce et les fruits savoureux de la table. J'ai parlé des animaux et des oiseaux du pays principalement sous le point de vue de l'agrément et de la chasse ; et enfin je me suis même occupé des tigres et des serpents, en adoucissant la terreur qu'ils inspirent par le rapprochement patriotique de ce que fut jadis, sous ce rapport, l'Eu-

rope elle-même, quand elle était encore plongée dans la barbarie.

119. — J'ai pensé qu'en écrivant une histoire de la civilisation de mon pays, je n'étais aucunement tenu de la commencer par les époques géologiques, et qu'au contraire tous ces détails rentraient plutôt dans le ressort d'une autre branche des connaissances humaines : je me proposais d'écrire l'*histoire civile* du Brésil et non pas son *histoire naturelle*.

120. — Ainsi, avant d'oser admettre, pour améliorer mon ouvrage dans une nouvelle édition, le conseil de débiter par l'histoire des grandes révolutions du sol, j'aimerais à voir d'abord son système mis en pratique par un grand historien d'Europe. Si un nouvel historien de France veut suivre les conseils de M. d'Avezac, il commencera par nous mettre devant les yeux cette ceinture jurassique, avec les deux boucles en forme du chiffre 8, qui, d'après MM. Dufrénoy et Élie de Beaumont, forment le principal horizon géognostique du pays. Nous verrons dans la nouvelle histoire les cinq massifs ou îles de roches anciennes, à savoir, le noyau du Var, les terrains granitiques des Vosges, le massif des Ardennes, la presqu'île de la Bretagne et les montagnes du centre. Le novateur nous expliquera ensuite les bouleversements survenus à des époques plus récentes, les grandes assises des terrains stratifiés superposées chronologiquement, les basaltes du Cantal et du Mezène, et enfin les sols de Paris, d'Orléans et de Bordeaux, classés humblement entre les terrains tertiaires et les alluvions, etc.

121. — Sans être préalablement encouragé par un



exemple de ce genre, je ne saurais jamais me départir de mes principes en écrivant l'histoire de la civilisation de mon pays.

XIX.

122. — Mais je vous ai promis de finir, messieurs, et je le fais, en vous rendant mille grâces de votre extrême bienveillance, et en vous priant d'agréer ce travail comme une nouvelle preuve de mon dévouement, et à la science que vous cultivez avec tant d'éclat, et à cette Société elle-même. Mon respect pour vous, messieurs, m'a inspiré le désir de traiter ici toutes ces questions, si bien agitées par notre digne président actuel qui, j'en suis sûr, pour les voir débattues, a eu la générosité de vous proposer mon admission dans cet honorable champ clos où la science gagne toujours aux combats, où il n'y a jamais ni vainqueur ni vaincu, et où le seul défi est déjà par lui-même un grand service rendu au progrès.

---

POST-SCRIPTUM.

Nous sommes heureux de pouvoir encore ajouter à ce travail quelques mots, grâce aux nouvelles études que nous venons de faire sur Vespuce, dans les bibliothèques *Riccardiana* et *Magliabechiana*.

D'après nos propres examens faits assez scrupuleu-

sement, nous n'hésitons plus à déclarer fausse cette lettre du mois de juillet 1500, attribuée à Vespuce, sur son second voyage, et dont l'authenticité avait été déjà déclarée suspecte par Napione. Il y a dans la bibliothèque *Riccardiana* deux exemplaires manuscrits de cette lettre ; l'un dans le volume n° 1910 de la collection de Pier Voglienti (de fol. 41 à 47), sans autre prétention que d'en être une copie ancienne, au milieu d'autres copies faites à la même époque d'autres documents géographiques, parmi lesquels on peut citer le *Milione* de Marco Polo, et cette lettre de Vespuce écrite du cap Vert, que Baldelli a publiée. Ainsi, cet exemplaire n'est, selon nous, que la copie de l'autre, avec prétentions et apparence d'original, qu'on trouve vers la fin du manuscrit n° 2112 de la même bibliothèque, en quatre feuilles, suivies de trois autres écrites de la même main, et contenant, sous le titre de *Copia de lra del re di Portogallo*, ces mêmes informations que Bandini a publiées dans son livre, pages 87 à 99.

Quoique cette lettre contienne déjà dans son propre texte des phrases qui la rendaient suspecte, et entre autres, comme nous l'avions dit, cette longitude de  $82^{\circ} \frac{1}{2}$  et  $84^{\circ}$  ouest de Cadix, nous trouvons dans le manuscrit même les indices de sa fausseté. D'abord il a, comme nous disions, toute la prétention de paraître original, au lieu d'être écrit de manière à vouloir faire croire qu'il ne s'agissait que d'une copie, comme on le dit dans les informations qui sont jointes. Encore de nos jours on trafique sur des faux autographes. L'écriture paraît contrefaite pour indiquer plus d'antiquité, et même l'encre est trop pâle et trop iné-

gale dans sa pâleur, ce qui fait croire qu'on la préparait exprès comme cela pour la faire passer pour plus ancienne. Puis le papier est évidemment florentin : il a même pour filagramme une fleur, emblème de cette ville. Mais en admettant encore que Vespuce à Séville eût tout de suite après ses voyages du papier fabriqué à Florence pour écrire, ou même que le papier ne soit pas florentin, nous avons un argument sans réplique pour prouver la non-authenticité de la lettre dans la signature même. On y lit *Amerigho uespucci*, avec un A majuscule, des *ee* allemands, un *u* en initial pour Vespucci, un *h*, et sans aucun trait avant ni après le nom, ce qui n'est aucunement d'accord avec la manière dont Vespuce signait, comme on peut le voir dans le *fac-simile* que nous avons publié dans le premier volume de notre histoire, page 424.

Dans la bibliothèque *Magliabechiana* nous avons trouvé (cod. 209, cl. xxxvii, n° 15) manuscrite (en écriture du xvii<sup>e</sup> siècle) une copie de la grande lettre adressée à Soderini en 1504, et imprimée en latin par Hylacomilus en 1507, avec quelques petites variantes de l'ancienne édition reproduite par Bandini. Elle porte la date du 10 septembre (non février, comme on lit dans le catalogue), et nous nous réservons de nous en occuper dans une autre occasion.

Nous réservons aussi pour une meilleure occasion de traiter des deux volumes [cl. xiii, n° 81 (non pas 24) 84] que Baldelli a fait connaître (*Storia del Milione*, p. xxxiiij), dans lesquels se trouvent des feuilles de l'édition vicentine de 1507, avec des additions manuscrites.

Nous devons ajouter que, grâce à la bienveillance de l'érudit marquis Gino Capponi, nous avons eu occasion de voir l'exemplaire de la lettre à Soderini, avec le nom de son ancien propriétaire Baccio Valori, et dont Bandini s'est servi. Il est de la même édition de l'exemplaire 6535 de Grenville au *British Museum*.

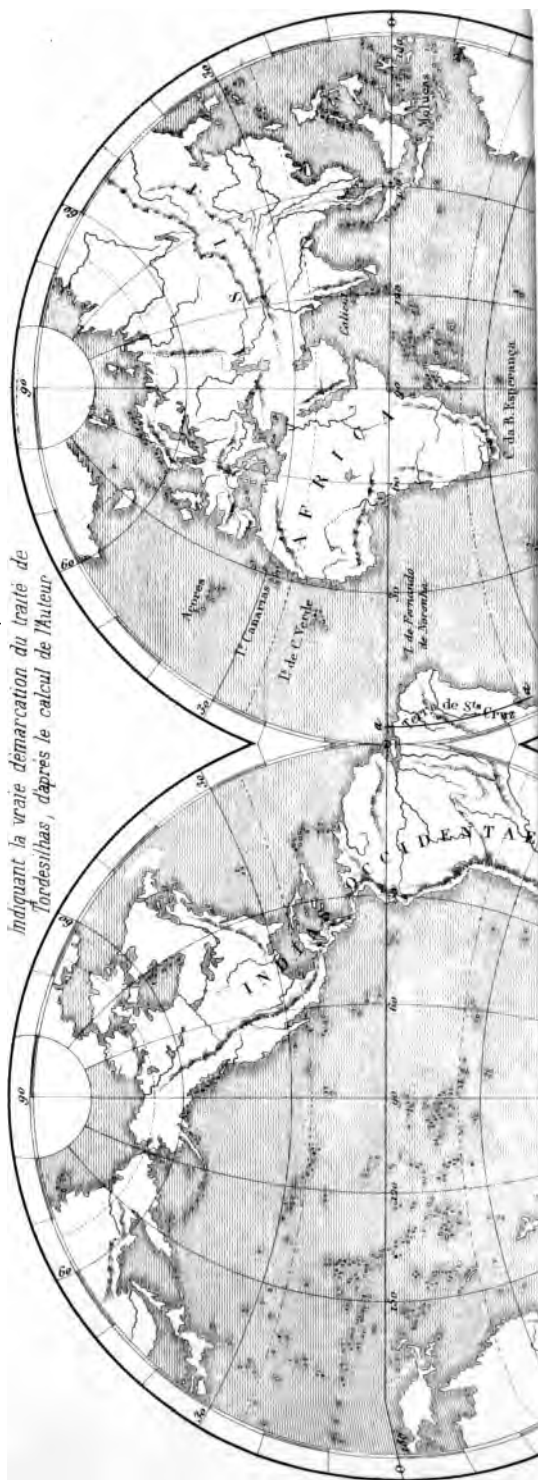
---

# MAPPE - MONDE

faisant partie de

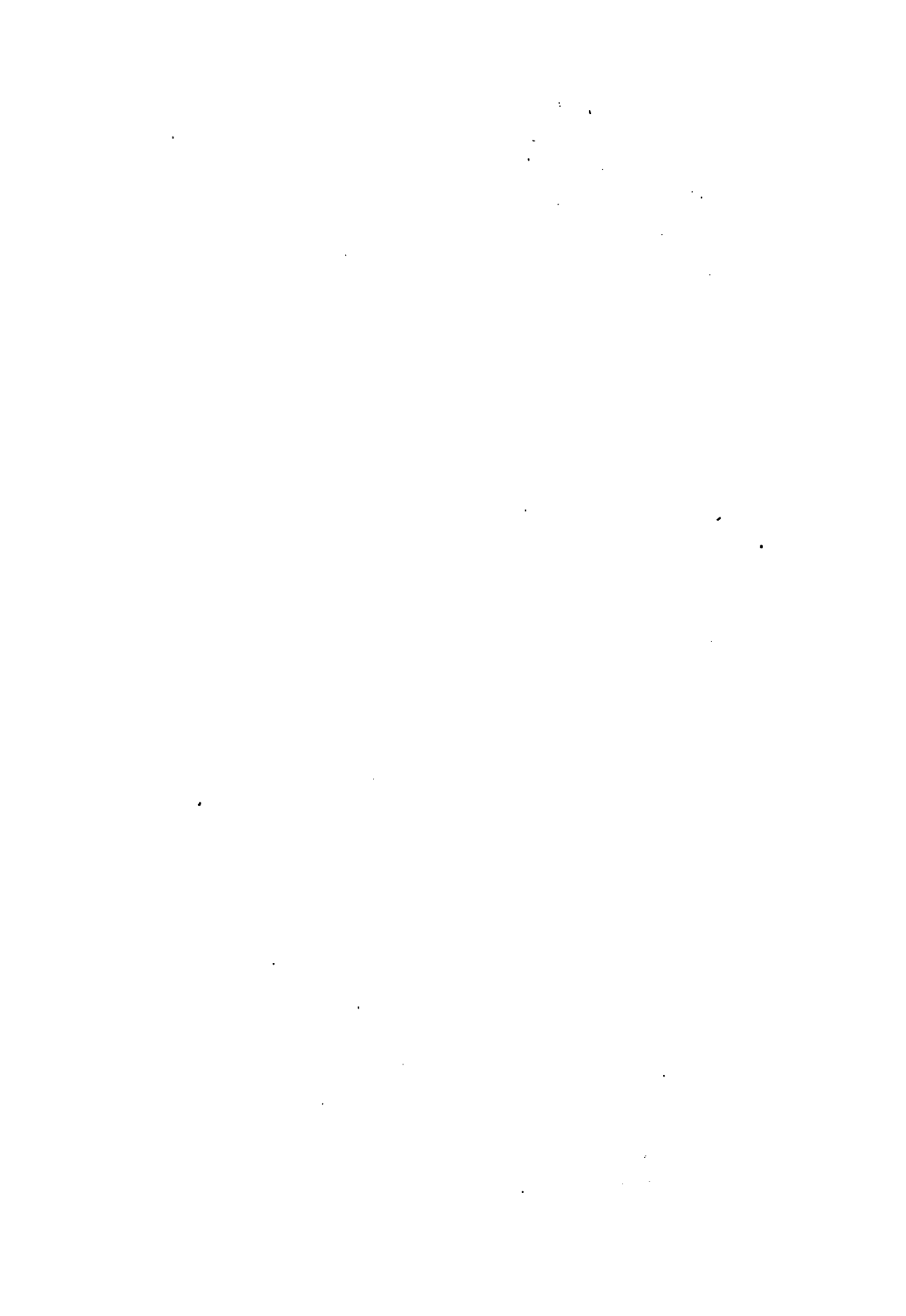
## L'HISTOIRE GÉNÉRALE DU BRÉSIL DE M. AD. DE VARNHAGEN.

*Indiquant la vraie démarcation du traité de  
Tordesillas, d'après le calcul de l'auteur.*





1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100









Stanford University Libraries



3 6105 010 353 022

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES  
STANFORD AUXILIARY LIBRARY  
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004  
(415) 723-9201

All books may be recalled after 7 days

DATE DUE


28D

JUN 20 1997

JUN

JUN 16 1999

MAY 2



A PARIS,

CHEZ A. FRANCK, RUE RICHELIEU, 67,

ON TROUVERA D'AUTRES PUBLICATIONS DE L'AUTEUR.

---